



Conseil de sécurité

Distr. générale
25 février 2021
Français
Original : anglais

Lettre datée du 24 février 2021, adressée au Secrétaire général et aux Représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par la Présidente du Conseil de sécurité

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte des exposés présentés par M. James Swan, Représentant spécial du Secrétaire général pour la Somalie et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie ; M. Francisco Caetano José Madeira, Représentant spécial pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine et Chef de la Mission de l'Union africaine en Somalie ; et M^{me} Rita Laranjinha, Directrice générale pour l'Afrique du Service européen pour l'action extérieure ; ainsi que des déclarations faites par les représentantes et représentants de la Chine, de l'Estonie, de la France, de l'Inde, de l'Irlande, du Mexique, de la Norvège, de la Fédération de Russie, de la Tunisie – au nom du Kenya, du Niger et de la Tunisie ainsi que de Saint-Vincent-et-les Grenadines –, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, des États-Unis d'Amérique et du Viet Nam, à l'occasion de la visioconférence organisée sur la question « La situation en Somalie », tenue le lundi 22 février 2021. Une déclaration a également été faite par S. E. M. Mohamed Abdirizak Mohamud, Ministre somalien des affaires étrangères et de la coopération internationale.

Conformément à la procédure décrite dans la lettre du 7 mai 2020, adressée aux Représentantes et Représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité (S/2020/372), qui a été convenue en raison des circonstances exceptionnelles créées par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), le texte des exposés et déclarations sera publié en tant que document du Conseil de sécurité.

La Présidente du Conseil de sécurité
(*Signé*) Barbara **Woodward**



Annexe I

Exposé de M. James Swan, Représentant spécial du Secrétaire général pour la Somalie et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie

Je vous remercie, Madame la Présidente, de me donner l'occasion d'informer une fois de plus le Conseil de sécurité de l'évolution de la situation en Somalie.

J'ai le plaisir d'intervenir conjointement avec mon cher collègue l'Ambassadeur Francisco Madeira, Représentant spécial pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine. Je voudrais tout d'abord saisir cette occasion pour rendre hommage aux forces de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) pour leur engagement et leurs sacrifices aux côtés des vaillantes forces somaliennes depuis 2007.

La réunion du Conseil d'aujourd'hui tombe à point nommé, étant donné les faits nouveaux importants survenus en Somalie ces dernières semaines et ces derniers jours. Les tensions politiques croissantes mettent en péril les progrès réalisés par la Somalie en matière d'édification de l'État, et même sa sécurité, à moins qu'elles ne soient réglées par le dialogue et le compromis dans l'intérêt du pays. Malheureusement, nous constatons au contraire un recours accru à la stratégie de la tension, aux moyens de pression et à des épreuves de force qui ne peuvent qu'accroître les risques.

L'impasse politique entre des hauts responsables somaliens a bloqué la mise en œuvre du modèle électoral convenu par le Président du Gouvernement fédéral somalien et les dirigeants des États membres de la fédération le 17 septembre 2020. Ce modèle a été officiellement approuvé par les deux chambres du Parlement et appuyé par tous les autres acteurs politiques importants, mais sa mise en œuvre est contestée. Je reviendrai sur ce point.

Les tensions relatives à la mise en œuvre du processus électoral sont exacerbées par les questions soulevées par certaines personnalités politiques quant à la légitimité du mandat du Président après l'expiration, le 8 février, de son mandat constitutionnel. Le Gouvernement invoque une résolution parlementaire, adoptée en octobre, qui autorise le Président à continuer d'exercer ses fonctions, mais celle-ci est contestée par d'autres.

Entre-temps, dans la matinée du 19 février, journée de manifestations annoncée par le Conseil de l'Union des candidats à la présidence, appartenant à l'opposition, plusieurs actes de violence ont été signalés. Bien que nous ne disposions pas de toutes les informations, il y aurait eu notamment des échanges de tirs entre des membres des forces de sécurité gouvernementales et des équipes de sécurité employées par l'opposition, ainsi que des tirs à balles réelles par les forces gouvernementales pour disperser les manifestants.

Les déclarations publiques des principaux dirigeants sont de plus en plus polémiques et conflictuelles, révélant le mécontentement, la méfiance et les griefs ressentis par beaucoup. La situation est donc tendue en Somalie, étant donné l'escalade des discours et des actes.

À la lumière de ce qui précède, qu'il me soit permis de faire brièvement le point des efforts qui ont été déployés récemment pour faire avancer la mise en œuvre du modèle électoral du 17 septembre.

À l'invitation du Gouvernement fédéral, le Gouvernement fédéral somalien et les dirigeants des États membres de la fédération se sont réunis à Dhuusamarreeb du 2 au 6 février et ont fait des progrès, sans toutefois parvenir à un accord final sur

les questions litigieuses, à savoir la composition des organes de gestion des élections, les modalités de sélection des représentants du « Somaliland » au sein des institutions fédérales et la gestion des élections dans la région du Gedo, dans le Djoubaland.

Par la suite, le Gouvernement fédéral a convoqué un comité technique composé de Ministres de haut rang du Gouvernement fédéral somalien et des États membres de la fédération, qui s'est réuni à Baidoa les 15 et 16 février. Le comité a annoncé qu'il avait trouvé des solutions techniques aux questions litigieuses, a réaffirmé son attachement au quota de 30% de femmes dans le processus électoral et a appelé l'attention sur la nécessité d'un nouveau calendrier électoral révisé mais court.

Sur la base des travaux du comité, le Gouvernement fédéral a appelé à la tenue d'un sommet entre le Gouvernement fédéral somalien et les dirigeants des États membres de la fédération à Mogadiscio les 18 et 19 février. Mais les événements de ces derniers jours ont perturbé ces projets, et malheureusement, les dirigeants du Djoubaland et du Puntland ont jusqu'à présent refusé de participer à un sommet avec le Gouvernement fédéral somalien et les autres États membres de la fédération. Avec d'autres partenaires, nous poursuivons nos efforts pour comprendre les préoccupations des deux dirigeants et pour y répondre, en vue de leur participation au processus visant à faire avancer l'Accord du 17 septembre.

Face à cette impasse inquiétante, ces derniers jours, en étroite collaboration avec d'autres partenaires régionaux et internationaux j'ai pris contact avec le Gouvernement fédéral somalien et les dirigeants des États membres de la fédération, les principales personnalités politiques et les représentants de la société civile pour les encourager à trouver des moyens d'avancer sur la base du dialogue et du compromis dans l'intérêt national. Le message des partenaires est clair : il ne doit pas y avoir d'élections partielles, de processus parallèles ni d'actions unilatérales de la part des dirigeants somaliens. De telles approches ne feraient qu'accroître les divisions et le risque d'affrontement.

Je voudrais être clair : je reste convaincu que le modèle consensuel du 17 septembre est la meilleure option possible pour passer rapidement à un processus électoral en vue de la sélection des membres du Parlement, des sénateurs et d'un président. Cela réduirait au minimum les retards supplémentaires dans le cycle de transition de quatre ans de la Somalie, garantirait que les dirigeants nationaux choisis disposent d'un mandat clair et soient largement acceptés et permettrait au pays de détourner son attention des rivalités politiques actuelles pour concentrer ses efforts sur d'autres priorités nationales vitales dans l'intérêt du peuple.

Pour avancer sur cette voie, il est impératif que les dirigeants somaliens utilisent toutes les voies de dialogue et de négociation disponibles, y compris les contacts avec un large éventail d'acteurs politiques et de personnalités influentes de la société civile pour leur permettre de faire entendre leur voix, ce qui est important. Pour que les populations aient confiance dans ce processus, il faudra également veiller à ce que la gestion et la surveillance du processus électoral convenu soient aussi impartiales et indépendantes que possible et fassent l'objet d'un suivi régulier. Les libertés politiques fondamentales, notamment les libertés d'expression, de réunion, d'organisation et d'accès aux médias, doivent être garanties. Et la communication entre les principaux acteurs, en particulier le Gouvernement fédéral somalien et les dirigeants des États membres de la fédération, doit se poursuivre régulièrement et souvent pour réduire autant que possible les malentendus futurs et régler les problèmes avant qu'ils ne s'aggravent.

L'ONU et d'autres partenaires internationaux sont prêts à accompagner les Somaliens sur cette voie en proposant leurs bons offices ou un cadre de dialogue, en offrant une assistance technique au processus et en surveillant la mise en œuvre des engagements, si les parties somaliennes jugent ces contributions utiles.

Plus l'attention politique nationale restera axée sur l'impasse actuelle concernant la tenue des élections, plus cela aura des conséquences négatives sur d'autres priorités, notamment les progrès en matière de réformes économiques et de sécurité, la mise au point de la constitution et la réalisation des objectifs de développement.

Les Chabab demeurent la principale menace pour la sécurité du pays. Ils ont augmenté le rythme de leurs opérations depuis août 2020, et le nombre d'attaques a encore augmenté au début de 2021, notamment le nombre d'attaques menées à l'aide d'engins explosifs improvisés portés par des personnes ou des véhicules piégés, visant des représentants du Gouvernement et des grandes figures de la société somalienne.

D'importantes avancées militaires ont été enregistrées par les forces de sécurité somaliennes, avec l'appui de l'AMISOM, dans la région du Bas-Chébéli au début de 2019 et à nouveau au début de 2020, et elles sont en train d'être consolidées pour faciliter de nouveaux progrès contre les Chabab dans d'autres zones. Tout au long de cette période, le Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie a continué d'apporter son appui à l'AMISOM et aux forces somaliennes habilitées à bénéficier de ce soutien, malgré les difficultés posées par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

Parallèlement, les travaux préparatoires visant à faire avancer la transition en matière de sécurité en Somalie en 2021 ont été achevés, comme l'avait demandé le Conseil de sécurité. Le Gouvernement fédéral a organisé des réunions du Comité de sécurité et de justice et du Forum de partenariat sur la Somalie au début du mois de décembre, faisant ainsi progresser l'approche globale pour la sécurité et le cadre de responsabilité mutuelle. Nous encourageons le Gouvernement à poursuivre ces efforts et à organiser dès que possible la conférence sur la constitution des forces annoncée par le Premier Ministre. Les résultats de l'évaluation indépendante menée sur demande du Conseil sur les conditions de sécurité et le rôle des partenaires internationaux ont été soumis au Conseil le 8 janvier, et le plan de transition pour la Somalie a été mis à jour et présenté début février par le Gouvernement somalien aux partenaires en matière de sécurité et au Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine. Ce sont autant d'éléments importants pour faire avancer la transition en matière de sécurité cette année et jeter les bases de nouveaux progrès à l'avenir.

La situation humanitaire en Somalie reste désastreuse. Le nombre de personnes ayant besoin d'une assistance passera de 5,2 millions l'année dernière à 5,9 millions en 2021, selon les estimations. Cela est dû à l'insécurité alimentaire croissante, aux catastrophes climatiques, à la pire invasion de criquets pèlerins depuis des décennies et aux effets de la pandémie de COVID-19. Malheureusement, ces dernières semaines, nous avons constaté une nouvelle recrudescence des cas de COVID-19 en Somalie, ce qui ne fera qu'aggraver la situation humanitaire déjà difficile. La Somalie remplit les conditions pour participer au Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins. L'ONU, en étroite collaboration avec les autorités somaliennes, veillera à ce que le premier lot de vaccins soit bien distribué aux travailleurs de première ligne et aux groupes vulnérables dans tout le pays. Bien que nous soyons profondément reconnaissants des généreuses contributions versées par les donateurs en 2020, les besoins humanitaires continueront à être élevés, et nous lançons un nouvel appel aux donateurs pour qu'ils financent le plan d'aide humanitaire pour 2021, pour lequel la somme de 1,09 milliard de dollars est requise.

Le système des Nations Unies continue également à travailler avec les autorités somaliennes et ses partenaires pour trouver des solutions à long terme à ces chocs humanitaires récurrents. Par exemple, le conseiller en environnement de notre mission encourage le Gouvernement à élaborer des politiques et des stratégies liées au climat, ainsi que des mesures concrètes pour faire face aux cycles d'inondation et de sécheresse qui changent du fait des conditions climatiques.

Bien que ces séances d'information trimestrielles soient généralement axées sur les dernières évolutions sur le plan politique, humanitaire et de la sécurité, nous devons toujours garder à l'esprit qu'un changement positif durable pour les Somaliens passe par le renforcement des institutions, l'amélioration de la gouvernance, notamment au moyen d'une réforme constitutionnelle, des investissements dans la santé et l'éducation, une plus grande participation des femmes, des jeunes et des groupes marginalisés et d'autres réformes à long terme. L'ONU poursuit son action aux côtés des Somaliens dans tous ces domaines, tout en sachant qu'il faudra faire preuve de patience et de persévérance.

Les dirigeants politiques somaliens doivent impérativement garder à l'esprit ces objectifs futurs, plus larges. Le peuple somalien a attendu des progrès pendant longtemps, et ceux-ci restent fragiles. C'est pourquoi j'exhorte tous les dirigeants politiques somaliens à renoncer aux affrontements et à éviter les stratégies risquées selon lesquelles le gagnant rafle toute la mise. Il faut plutôt privilégier le dialogue et le compromis pour parvenir à un accord politique inclusif et crédible en vue d'organiser des élections le plus rapidement possible sur la base du modèle du 17 septembre.

Annexe II

Exposé de M. Francisco Caetano José Madeira, Représentant spécial pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine et Chef de la Mission de l'Union africaine en Somalie

Je vous remercie, Madame la Présidente, de me donner une nouvelle fois l'occasion de présenter un exposé au Conseil de sécurité sur la Somalie. Je tiens tout d'abord à féliciter le Royaume-Uni pour sa présidence du Conseil de sécurité pour le mois de février.

La présente réunion se tient au lendemain des événements des 19 et 20 février, qui ont entraîné des affrontements armés à Mogadiscio, alors que les dirigeants politiques somaliens s'efforcent de débloquent l'impasse politique actuelle et d'organiser des élections pacifiques, inclusives et transparentes dans le pays.

Le Président de la Commission de l'Union africaine, S. E. M. Moussa Faki Mahamat, a appelé à la retenue et a exhorté les parties prenantes somaliennes à s'abstenir de tout acte susceptible d'aggraver les tensions ou de conduire à de nouvelles violences. Il a rappelé l'importance et la nécessité absolue de tenir des élections en vue de renouveler et de réaffirmer la confiance du peuple dans ses dirigeants et de consolider la paix, la stabilité, l'intégrité territoriale et la souveraineté du pays.

Les affrontements armés des 19 et 20 février se sont calmés et ont pris fin, mais les tensions politiques et les causes profondes qui ont conduit à ces affrontements persistent. Il est donc important que les parties prenantes somaliennes reviennent à la table des négociations, restent engagées et poursuivent leur dialogue, dans un esprit constructif de compromis et de consensus, afin de se mettre d'accord sur un processus crédible qui puisse, dans un environnement pacifique et favorable, déboucher sur des élections libres et transparentes, conformément à l'Accord du 17 septembre.

À cet égard, beaucoup a déjà été fait. Les dirigeants du Gouvernement fédéral somalien et des États membres de la fédération, les deux chambres du Parlement national, le Conseil des candidats à la présidence, les milieux d'affaires et les organisations de la société civile ont tous reconnu et approuvé l'Accord du 17 septembre. Les affrontements des 19 et 20 février n'ont pas remis en cause la validité dudit accord. Les discussions techniques qui se sont tenues récemment à Baidoa et auxquelles ont participé des experts représentant tous les États membres de la fédération ont abouti à des propositions, qui ont été adoptées par tous les participants à l'unanimité, et ont recommandé que les dirigeants du Gouvernement fédéral somalien et des États membres de la fédération se réunissent pour arrêter et adopter une feuille de route pour les élections.

Il est important que les dirigeants fixent une date précise pour se réunir et examiner ces propositions, qui sont essentielles pour surmonter les obstacles techniques qui ont empêché la mise en œuvre de l'Accord du 17 septembre et la tenue des élections. Toutefois, les événements des 19 et 20 février ont eu lieu alors que les propositions de Baidoa avaient déjà été publiées et qu'une date avait été fixée pour une réunion des dirigeants en vue de les examiner. Cette réunion n'a pas eu lieu. Il faut créer un espace pour examiner attentivement cette question, et nous, en tant que partenaires internationaux, devons soutenir les parties prenantes somaliennes dans cette entreprise. Il est essentiel de maintenir les canaux de communication et de dialogue dans cet effort.

Malgré les défis et les retards que je viens de mentionner, la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) continue de s'acquitter de ses responsabilités liées aux élections, notamment en ce qui concerne la sécurité des élections, la formation et le soutien technique. Dans l'exécution de ces tâches, la collaboration et la coordination

entre la police de l'AMISOM et la police somalienne, la composante civile de l'AMISOM et ses homologues des ministères, les journalistes et la société civile, ainsi que les forces de l'AMISOM et l'Armée nationale somalienne ont été renforcées et ont gagné en complémentarité. Ces échanges et cette collaboration multidimensionnels seront très importants et nécessaires pendant le processus électoral.

En ce qui concerne la sécurité, la situation reste généralement instable, les Chabab se positionnant stratégiquement en vue de maximiser leur capacité d'entraver le processus électoral à venir. À cet égard, ils prennent particulièrement pour cible Mogadiscio, où ils continuent de perpétrer des attaques meurtrières.

Au-delà de Mogadiscio et dans les zones d'opérations de l'AMISOM, nous continuons d'observer trois nouvelles tactiques des Chabab, dont le but évident est de déstabiliser les élections dans les États membres de la fédération.

Premièrement, les Chabab mobilisent des forces dans le cadre de leurs plans visant à reprendre des localités clés dans le Bas-Chébéli et le Moyen-Chébéli, ce qui facilitera leurs opérations meurtrières dans la région du Banaadir.

Deuxièmement, en particulier dans la région de Bay et dans la région du Bakool, les Chabab ont privilégié les opérations de déstabilisation, en prenant pour cible les convois d'aide humanitaire et, dans certains cas, les avions-cargos transportant des marchandises et des fournitures.

Troisièmement, les Chabab étendent leurs tentacules et font de plus en plus sentir leur présence à Galmudug. Cela a conduit le groupe à intensifier ses attaques dans cet État membre au cours des derniers mois, comme en témoigne l'attaque du stade de Gaalkacyo en décembre dernier.

Toutefois, malgré la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et les contraintes imposées par les pluies saisonnières, nous avons pu contenir les activités des Chabab grâce à une collaboration renforcée et à des opérations conjointes avec les forces nationales somaliennes, et nous avons permis aux habitants de vivre dans une sécurité relative dans la plupart des agglomérations dans les zones d'opérations de l'AMISOM.

L'AMISOM s'est acquittée de ses obligations de transition dans le cadre de l'opération Badbaado 1, à l'exception de la prise de la ville de Basra, et a ainsi mené à bien ses tâches de transition dans le Bas-Chébéli. L'achèvement de l'opération Badbaado 1 permettra désormais à l'AMISOM de commencer ses opérations de transition dans le Moyen-Chébéli. Cette nouvelle phase des opérations sera grandement renforcée par le déploiement récent de quatre hélicoptères fournis par la République de l'Ouganda.

Conformément à la résolution 2520 (2020), je peux signaler que l'AMISOM a également commencé à mettre en œuvre sa reconfiguration, comme convenu à la conférence qui a réuni les commandants de secteur de l'AMISOM et de l'Armée nationale somalienne en octobre 2020, et les principales tâches ont été approuvées par le Comité de coordination des opérations, également en octobre 2020, et largement saluées par les partenaires internationaux à la réunion de l'Union européenne consacrée à la sécurité en Somalie, tenue en novembre 2020.

L'Union africaine reste déterminée à travailler en étroite collaboration, en concertation et en complémentarité avec les forces de sécurité somaliennes en vue de continuer à renforcer et d'accélérer le transfert des responsabilités en matière de sécurité assumées actuellement par l'AMISOM. C'est dans ce contexte que le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine a pris note, dans son récent communiqué, de l'état d'avancement de la révision du plan de transition de la Somalie. Dans la zone des opérations, le succès du plan de transition dépendra en grande partie de notre

capacité à accélérer la mise en place d'une armée somalienne bien entraînée, bien équipée, bien soutenue et compétente. Sans un plan pour la constitution de forces très clair, doté de ressources nécessaires et pouvant être mis en œuvre, les discussions que nous avons eues et les décisions que nous avons prises seront compromises.

L'Union africaine est fermement convaincue qu'une conférence sur la constitution des forces doit être organisée dès que les circonstances le permettront pour examiner tous les éléments nécessaires au succès des opérations de transition en cours. Cette conférence permettrait également aux partenaires internationaux de déterminer quelles sont les ressources nécessaires pour éviter de nouveaux retards dans la mise en œuvre du plan de transition de la Somalie.

Par ailleurs, nous pensons qu'alors que nous continuons d'appuyer et de mettre en œuvre la transition, nous avons la responsabilité collective d'évaluer de manière réaliste et transparente les conditions sur le terrain. À cet égard, comme le Conseil le sait maintenant, l'Union africaine est en train d'effectuer sa propre évaluation indépendante pour décider de l'avenir de l'AMISOM en Somalie après 2021. Cette évaluation permettra également à l'AMISOM de poursuivre sa reconfiguration afin de mieux répondre aux exigences de la Somalie en matière de sécurité et de stabilisation de manière générale.

Cette semaine, le Conseil de sécurité examinera le mandat de l'AMISOM. Depuis son déploiement en 2007, l'AMISOM a continué d'atteindre ses objectifs stratégiques, au prix d'un coût humain énorme. Les sacrifices ainsi consentis par l'AMISOM, et par les forces de sécurité somaliennes, ont permis, au cours des 14 dernières années, de créer un espace physique où les populations peuvent vivre dans une sécurité relative, où le dialogue politique et la réconciliation peuvent avoir lieu et où la gouvernance, l'aide humanitaire et l'extension de l'autorité de l'État peuvent devenir une réalité dans l'ensemble de la Somalie. Le renouvellement du mandat de l'AMISOM doit prendre en compte les réalités politiques et de sécurité sur le terrain et la nécessité pour nous tous de ne pas mettre en péril ces acquis obtenus à grand prix.

Annexe III

Exposé de M^{me} Rita Laranjinha, Directrice générale pour l'Afrique du Service européen pour l'action extérieure

Je vous remercie, Madame la Présidente, de m'avoir invitée à faire cette déclaration au nom de l'Union européenne. Aujourd'hui, nous avons quatre messages à transmettre.

Premièrement, il est essentiel de placer la politique au centre. Le mandat constitutionnel de quatre ans du Président de la Somalie a expiré le 8 février avant la conclusion d'un accord politique sur la conduite des élections. C'est un risque pour la Somalie et, s'il n'est pas éliminé en urgence, ce risque menacera également la sécurité régionale. Nous exhortons les dirigeants somaliens à reprendre le dialogue et à travailler dans un esprit de compromis afin de surmonter les derniers obstacles politiques à la tenue d'élections inclusives le plus rapidement possible, en respectant l'accord qu'ils ont conclu le 17 septembre 2020. Avec d'autres partenaires, nous avons appelé toutes les parties au calme et à la retenue après les tensions armées qui ont eu lieu à Mogadiscio ce week-end. Toutes les parties doivent joindre immédiatement leurs efforts pour apaiser les tensions et trouver un moyen de sortir de l'impasse politique actuelle concernant la tenue des élections. Le peuple somalien mérite que ses dirigeants se consacrent pleinement à sa sécurité, à son bien-être et au progrès.

Tout progrès dans le domaine de la sécurité ne peut qu'étayer un règlement politique, et non le concrétiser. Réciproquement, une sécurité durable repose sur un règlement politique. Le Gouvernement et les États membres de la fédération doivent se réconcilier et œuvrer de concert pour améliorer, autant que possible, les perspectives de stabilité en s'attaquant aux causes profondes aussi bien qu'aux symptômes. Si les dirigeants somaliens ne parviennent pas à un accord politique, les Chabab et les autres auteurs de troubles en profiteront. Les progrès réalisés en vue de l'allègement de la dette somalienne risquent également d'être compromis.

C'est pourquoi il est temps qu'ensemble, nous renforçons notre engagement en faveur d'une approche politique et de stabilisation plus globale. C'est le seul moyen efficace pour que la Somalie soit en mesure de prendre en main sa sécurité pour l'après-2021, alors que l'Union africaine, ses voisins et ses partenaires continuent de lui apporter leur appui.

Deuxièmement, nous devons continuer de faire des progrès en matière de sécurité. Dans le contexte des multiples facteurs de conflit en Somalie et dans la région, nous nous félicitons des progrès réalisés dans le cadre de l'examen du plan de transition de la Somalie mené par le Gouvernement fédéral somalien en collaboration avec les partenaires internationaux. Nous encourageons le Gouvernement fédéral à achever son examen et à approuver officiellement le plan de transition de la Somalie dans le cadre du Conseil national de sécurité, avec la pleine participation du Gouvernement fédéral et du Comité de haut niveau de sécurité et de justice.

La Somalie a communiqué sa vision stratégique dans le cadre du processus d'examen de son plan de transition. Avoir un plan pour l'avenir qui définit une voie crédible vers une transition où la sécurité sera prise en charge par les Somaliens est le meilleur moyen de garantir la prévisibilité et la stabilité pour la Somalie et la région, ainsi que l'appui des donateurs. Toutefois, pour continuer d'appuyer ce processus en cours, nous devons être en mesure de comprendre comment le Gouvernement étendra son contrôle dans l'ensemble de la Somalie et quelles sont les ressources qui seront nécessaires. À cet égard, nous attendons avec intérêt d'examiner plus en détail, à la prochaine conférence de constitution des forces, ainsi que dans le cadre du concept des opérations révisé, les moyens nécessaires pour concrétiser les ambitions énoncées dans le plan.

La vision présentée dans le plan révisé de transition témoigne du succès de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) en ce qui concerne le renforcement de la sécurité de la Somalie et des capacités de ses forces de sécurité. Cela signifie qu'au cours des prochaines années, les autorités somaliennes auront de plus en plus besoin d'appui pour mener à bien leurs propres activités et ne compteront plus uniquement sur les forces extérieures. Le plan révisé de transition indique clairement qu'une mission reconfigurée de l'Union africaine est la mieux placée pour apporter cet appui, et reconnaît également que celle-ci devra conserver la capacité de lutter contre les Chabab.

Nous prenons également acte des conclusions de l'évaluation indépendante menée sur demande du Conseil de sécurité. Tous ces jalons nous donnent une indication des différentes options possibles pour renforcer les activités en cours de sécurité et d'édification de l'État. Ils nous offrent une meilleure vue d'ensemble des mesures qui s'imposent pour contrer la menace que représentent les Chabab et relever les divers autres défis à la sécurité et à l'édification de l'État.

Il est essentiel que le renforcement des capacités des acteurs somaliens en matière de sécurité et de gouvernance, en vue de leur permettre d'assumer la responsabilité qui leur incombe de protéger la population, reste un objectif principal de tous les partenaires de la Somalie. Toutefois, il est indispensable de régler des questions essentielles et les points de détail. En ce qui concerne la constitution des forces, combien d'effectifs faut-il et dans quel but ? Quant à la formation, qui la dispensera, selon quels critères et dans quel objectif ? Et comment la coopération bilatérale va-t-elle soutenir la vision globale ? Un mécanisme renforcé pour rassembler les différents acteurs somaliens et les forces de sécurité internationales autour d'une approche commune semble indispensable.

Une approche plus équilibrée doit mettre davantage l'accent sur la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent et la criminalité organisée, y compris leur financement, en complément des opérations militaires, terrestres et maritimes, pour contrer la menace qui ne cesse d'évoluer. Le passage à une approche plus globale de la sécurité et de la stabilisation nécessite également le renforcement de la fourniture de services de base, de la justice, de l'application de la loi et de l'administration publique, en particulier la gestion des finances publiques.

L'Union européenne reste engagée en faveur des efforts d'édification de l'État en Somalie. Depuis 2014, nous avons apporté une contribution de près de 1,6 milliard d'euros à titre d'aide au développement et d'aide humanitaire. Nous avons fait des investissements conséquents dans le secteur de la sécurité, de l'ordre de plus de 2,1 milliards d'euros au profit de l'AMISOM depuis 2007. Nous avons mobilisé 100 millions d'euros destinés à l'AMISOM jusqu'à la fin de juin 2021. En parallèle, nous avons renforcé notre appui en vue de fournir du matériel non létal aux forces de sécurité somaliennes qui participent aux opérations de transition aux côtés de l'AMISOM, soit 40 millions d'euros pour la période 2019-2020. Ce programme a été mis en œuvre par le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS).

L'Union européenne a également prorogé de deux ans les missions qu'elle mène au titre de sa politique de sécurité et de défense commune, à savoir sa mission visant au renforcement des capacités en Somalie et sa mission de formation en Somalie, qui continuent d'appuyer le renforcement des capacités des forces de sécurité somaliennes, tant sur terre qu'en mer. En outre, le mandat de l'opération Atalanta a été élargi pour inclure les tâches secondaires, exécutives et non exécutives, de lutte contre le trafic d'armes et de stupéfiants et de surveillance des activités illégales en mer. Grâce à ces modifications, l'opération Atalanta pourra appuyer l'embargo sur les armes imposé par l'ONU à la Somalie et la lutte en cours contre les Chabab et

leurs sources de financement, tout en poursuivant ses activités principales de lutte contre la piraterie et de protection des cargaisons du Programme alimentaire mondial et d'autres expéditions vulnérables à destination de la Somalie.

Qui plus est, la contribution de l'Union européenne à hauteur de 23 millions d'euros au Programme conjoint relatif à la police, également mis en œuvre par l'UNOPS, vient compléter les contributions des donateurs allemands et britanniques. De surcroît, notre appui au Service de la lutte antimines de l'ONU renforce la résilience et la capacité locales à faire face au problème des engins explosifs en Somalie.

Notre troisième message est lié à la nécessité de rétablir l'ancien consensus politique régional qui existait lorsque l'AMISOM a été lancée il y a 10 ans. La stabilité future de la Somalie repose sur une mobilisation politique solide et honnête, tant en Somalie que dans la région. Cette mobilisation doit viser à trouver une solution politique durable grâce à la collaboration continue des acteurs régionaux, qui doivent jouer un rôle catalyseur positif. Pour ce faire, une coopération régionale et multilatérale s'impose, et nous saluons le rôle de chef de file joué par l'Union africaine en la matière, en étroite coordination avec l'ONU et l'Autorité intergouvernementale pour le développement. L'Union européenne continuera à préconiser une mobilisation plus large des partenaires dans l'ensemble de la région et encourage vivement une intensification du dialogue à cet égard.

Notre quatrième et dernier message concerne le travail qui nous attend en 2021 et la nécessité de définir un cadre de sécurité pour l'après-2021. Lorsque nous élaborons et soutenons la vision de la Somalie, telle qu'elle est exprimée dans le plan somalien de transition, nous devons tenir compte de la situation sur le terrain. La communauté internationale s'accorde largement sur le fait que l'appui d'une mission internationale est toujours nécessaire, qu'il faut renforcer le respect du principe de responsabilité en ce qui concerne toutes les parties prenantes, et que l'Union africaine est la mieux placée pour continuer à mener ces tâches. Un engagement politique fort de l'Union africaine en Somalie sera nécessaire pour appuyer la mise en œuvre des réformes politiques et garantir la sécurité.

Nous sommes conscients que, jusqu'à son retrait total, l'Union africaine devra continuer à jouer un rôle important à l'appui du processus de transition en matière de sécurité. Des efforts collectifs sont plus que jamais nécessaires pour assurer la paix et la sécurité en Somalie et dans la région, ainsi que pour préserver les progrès réalisés au fil des ans.

Ces progrès n'ont été possibles que grâce aux sacrifices consentis par les filles et les fils d'Afrique. Je tiens donc à rendre hommage aux pays africains fournisseurs de contingents ou de personnel de police à l'AMISOM, qui ont payé le prix ultime dans l'intérêt de la paix et de la sécurité en Somalie.

Les discussions en cours au Conseil de sécurité sur le mandat de l'AMISOM sont l'occasion de formuler une vision commune et doivent nous amener à examiner davantage les attentes nationales, régionales et internationales concernant le paysage politique et les conditions de sécurité de la Somalie après 2021.

Les mesures qui seront nécessaires en 2021 pour préparer la mise en œuvre du plan somalien de transition, avec une révision du concept d'opérations et la reconfiguration de la mission de l'Union africaine en 2022, doivent être claires. L'Union européenne estime que le nouveau mandat de l'AMISOM, après sa prorogation par le Conseil de sécurité, doit appuyer la Mission dans ce processus de reconfiguration. Il doit donner à l'Union africaine le temps, l'espace et les moyens nécessaires pour examiner les conclusions des différents processus, comme le plan révisé de transition et l'évaluation indépendante, ainsi que ses propres analyse et évaluation à venir, et y donner suite.

Nous encourageons donc l'Union africaine à profiter de cette occasion pour présenter sa propre vision, ainsi que les conditions et les engagements nécessaires pour qu'un nouveau mandat contribue à renforcer la capacité de la Somalie à gérer elle-même sa sécurité à moyen terme. Avec une volonté politique suffisante, les Somaliens seront à même de diriger et de prendre en main les efforts de relèvement national.

L'évaluation indépendante menée par l'Union africaine et la prorogation du mandat par le Conseil de paix et de sécurité en mai doivent définir une orientation qui pourra être reflétée dans un nouveau projet de résolution du Conseil à la fin du mois de décembre 2021. Par conséquent, l'Union européenne se félicite de la prorogation du mandat pour une période de 10 mois, afin de permettre la tenue de discussions sur la forme que pourrait prendre une mission après l'échéance de 2021.

En ce qui concerne l'Union européenne, même si nous continuons à appeler nos partenaires à mieux équilibrer la structure des donateurs, notre engagement à appuyer la paix, la stabilité et le développement en Somalie s'inscrit dans le long terme. Les discussions avec nos États membres sur un instrument de suivi visant à financer les opérations africaines de soutien à la paix au-delà de 2021 sont en cours. Ce processus sera guidé par les paramètres du dispositif de sécurité de la Somalie après 2021, dont les détails n'ont pas encore été arrêtés.

Annexe IV**Déclaration de M. Dai Bing, Représentant permanent adjoint de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : chinois]

Je tiens à remercier de leurs exposés M. Swan, Représentant spécial du Secrétaire général, M. Madeira, Représentant spécial pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine, et M^{me} Laranjinha, Directrice générale pour l'Afrique du Service européen pour l'action extérieure, et à saluer la participation du Ministre somalien des affaires étrangères à la réunion d'aujourd'hui.

La Somalie se trouve actuellement à un tournant décisif. Les parties somaliennes poursuivent les négociations sur les élections, tandis que la communauté internationale prépare activement la transition en matière de sécurité en Somalie. Dans le même temps, les conditions de sécurité et la situation humanitaire en Somalie restent très précaires. La Chine condamne fermement les multiples et violents attentats terroristes perpétrés récemment en Somalie et exprime ses sincères condoléances aux familles des victimes. Je voudrais à présent souligner les trois points suivants.

Premièrement, nous devons tout mettre en œuvre pour maintenir la stabilité politique en Somalie. Malgré les efforts déployés récemment par les parties en Somalie pour maintenir la dynamique du dialogue sur les élections, des divergences importantes persistent depuis longtemps, ce qui non seulement entrave les efforts de reconstruction du pays mais conduit également à l'instabilité politique et même à la détérioration des conditions de sécurité. La Chine est préoccupée par les récentes violences à Mogadiscio. Nous appelons toutes les parties en Somalie à faire preuve de retenue, à poursuivre le dialogue, à faire preuve de souplesse et à trouver une solution appropriée à l'impasse politique dans les meilleurs délais, en vue d'organiser des élections le plus tôt possible, de rétablir la stabilité politique en Somalie et de créer un environnement propice pour se concentrer sur l'édification de l'État, pour ne pas réduire à néant les acquis obtenus.

Deuxièmement, il faut continuer d'améliorer les conditions de sécurité en Somalie. En fin de compte, la paix et la stabilité de la Somalie dépendent d'elle-même. La communauté internationale est parvenue à un consensus sur la prise en charge progressive par la Somalie de ses responsabilités en matière de sécurité, tout en indiquant clairement que la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) reste indispensable dans la situation actuelle. Toutes les parties doivent parvenir à un accord sur un transfert harmonieux et sans heurt des responsabilités en matière de sécurité, conformément au principe d'une solution dirigée et prise en main par les Somaliens. L'AMISOM est une opération de maintien de la paix de l'Union africaine autorisée par le Conseil de sécurité. Un partenariat solide entre l'ONU et l'Union africaine est essentiel au succès de l'AMISOM. Les rôles de l'ONU, de l'Union africaine, des pays fournisseurs de contingents et du pays hôte sont tous essentiels. La Chine encourage les parties à améliorer la communication sur la prorogation du mandat de l'AMISOM en vue de trouver une solution acceptable pour tous.

Troisièmement, nous devons aider la Somalie à relever les défis humanitaires et de développement. Les effets conjugués de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), des inondations et des infestations acridiennes ont exacerbé la situation humanitaire en Somalie. Environ un tiers de sa population a un besoin urgent d'aide humanitaire. La communauté internationale doit accroître son assistance pour améliorer la situation difficile dans laquelle se trouve le peuple somalien et aider activement la Somalie à développer son économie et à améliorer les moyens de subsistance de la population. La Chine salue les efforts déployés par le Gouvernement

somalien pour atteindre le point d'achèvement en vue d'un allègement de sa dette dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés et espère que la communauté internationale créera un environnement plus favorable pour le développement de la Somalie.

La Chine a toujours apporté son assistance à la Somalie pour l'aider à parvenir à la paix et au développement. Nous avons récemment fait don de plusieurs lots de fournitures à la Somalie pour l'aider à renforcer ses capacités judiciaires. Nous fournirons également à la Somalie, sur demande, une assistance en ce qui concerne le vaccin contre la COVID-19. La Chine continuera de collaborer avec la communauté internationale pour contribuer, dans la mesure de ses moyens, à la paix et à la reconstruction en Somalie.

Annexe V

Déclaration de M. Sven Jürgenson, Représentant permanent de l'Estonie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je m'associe aux autres orateurs pour remercier les intervenants de leurs exposés éclairants. Je salue également la participation du Ministre des affaires étrangères de la Somalie au débat d'aujourd'hui.

L'Estonie est très préoccupée par la détérioration des conditions de sécurité et condamne fermement les violences qui ont éclaté à Mogadiscio. J'appelle toutes les parties à faire preuve de retenue et de calme, car la violence ne fera qu'exacerber les problèmes existants et alimenter les griefs du peuple somalien, tout en donnant aux groupes terroristes et aux fauteurs de troubles une occasion d'exploiter la situation. L'intensification récente des activités des Chabab nous rappelle avec force que nous n'avons pas droit à l'erreur et que nous ne pouvons pas laisser l'impasse politique faire dérailler les progrès considérables que nous avons réalisés.

C'est pourquoi il est crucial que les dirigeants somaliens se rallient de toute urgence autour des intérêts du peuple somalien, qui doivent être prioritaires. Les dirigeants doivent parvenir à un large consensus dans le cadre de l'Accord du 17 septembre et organiser des élections sans plus tarder. Je me félicite de l'accord du 16 février du comité technique, qui est un pas dans la bonne direction, et j'invite les dirigeants à y donner suite. Par ailleurs, il importe d'organiser des élections pacifiques et inclusives pour donner une nouvelle légitimité aux institutions fédérales somaliennes, ce qui est nécessaire non seulement pour préserver la stabilité du pays dans l'immédiat mais aussi pour instaurer une paix pérenne à long terme en Somalie.

L'Estonie exhorte les autorités somaliennes à appliquer, lors des prochaines élections, le quota de 30 % représentation des femmes et à veiller à ce que les groupes marginalisés, notamment les jeunes, y soient associés. Je les invite également à protéger les libertés d'expression et de presse. En outre, l'Estonie souligne la nécessité de mettre en place des mesures et des institutions pour protéger les droits de l'homme. À cet égard, j'appelle de nouveau à la création d'une commission nationale indépendante des droits humains, qui a un rôle clef à jouer dans la promotion et la protection des droits de l'homme.

Le nombre élevé de cas de violence sexuelle liée aux conflits reste très préoccupant. Il est essentiel que les auteurs de violences sexuelles répondent de leurs actes. C'est pourquoi je demande instamment au Gouvernement fédéral de prendre des mesures pour protéger les femmes et les filles contre la violence sexuelle et fondée sur le genre en promulguant le projet de loi sur les infractions sexuelles de 2018. L'Estonie appelle également à la mise en œuvre intégrale des conclusions du Groupe de travail du Conseil de sécurité sur les enfants et les conflits armés.

Pour permettre à la Somalie d'avancer dans son processus de démocratisation, j'appuie fermement l'élaboration d'une feuille de route, de commun accord, en vue de la tenue d'élections suivant le principe « une personne, une voix » en 2024-2025. Sur cette note, je suis également très favorable à l'institutionnalisation des consultations entre le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération afin qu'ils puissent progresser sur un certain nombre de priorités en matière d'édification de l'État.

L'Estonie se félicite des progrès réalisés récemment en vue de la transition en matière de sécurité en Somalie, et nous nous félicitons de l'évaluation indépendante ainsi que du plan actualisé de transition de la Somalie. Cette dynamique doit se poursuivre afin de créer les conditions nécessaires pour que la Somalie assume pleinement la responsabilité de sa sécurité d'ici la fin de l'année 2023, comme le prévoit le plan actualisé de transition de la Somalie. Toutefois, pour ce faire, nous

devons commencer à travailler et à planifier sérieusement dès maintenant. Il faut notamment organiser la conférence sur la constitution des forces et renouveler le mandat de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), pour qu'elle tienne compte de l'évolution de la situation sur le terrain. Je voudrais également saisir cette occasion pour rendre hommage aux forces de l'AMISOM en Somalie pour leur engagement et leurs sacrifices aux côtés des courageuses forces de sécurité somaliennes, en vue de vaincre les Chabab.

L'Estonie est profondément préoccupée par la situation humanitaire catastrophique, en particulier par les prévisions selon lesquelles la situation humanitaire va s'aggraver cette année. Selon le plan de réponse humanitaire récemment publié, un montant de 1,09 milliard de dollars sera nécessaire en 2021. J'appelle la communauté internationale à fournir les fonds nécessaires pour sauver des vies en Somalie.

Enfin, les prochains mois seront déterminants pour la Somalie, et je voudrais réaffirmer le plein appui de l'Estonie à ce pays et à son peuple.

Annexe VI

Déclaration de M^{me} Nathalie Broadhurst Estival, Représentante permanente adjointe de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : anglais et français]

Je remercie l'ensemble des intervenants d'aujourd'hui pour leurs témoignages et leurs présentations extrêmement complets.

La France est très préoccupée par la dégradation de la situation sécuritaire en Somalie. Elle condamne fermement les violences qui ont lieu depuis le 18 février à Mogadiscio. Ces affrontements surviennent dans un contexte marqué par un blocage politique et l'absence de perspective quant à la tenue des élections. Ces élections, qui devaient permettre la désignation d'un nouveau parlement et d'un nouveau président le 8 février dernier, restent bien entendu fondamentales pour la légitimité des institutions somaliennes.

La France appelle donc toutes les parties à la retenue, car les violences portent en germe le risque des affrontements claniques et font le jeu des groupes terroristes. La communauté internationale ne peut accepter que les efforts de tous dans la lutte contre les Chabab et pour la consolidation de l'État somalien soient entravés.

Il est donc très important de sortir au plus vite de l'impasse politique actuelle. À cet égard, la France prend note de l'accord technique inter-somalien du 16 février sur l'organisation des élections. C'est un premier pas dans la bonne direction. Nous exhortons le Gouvernement fédéral somalien et les États membres de la fédération à conclure un accord politique, afin que les élections puissent avoir lieu sans délai, dans l'ensemble des États membres de la fédération et par consensus. Il en va de la pérennité de la fédération somalienne.

Je rappelle à ce titre l'importance de l'inclusivité du processus électoral. La pleine participation des femmes comme électrices et candidates doit demeurer une priorité, avec le respect du quota de 30 % au Parlement. Nous appelons également à la participation des jeunes, conformément à la résolution 2535 (2020) sur le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité.

Ces discussions inter-somaliennes doivent permettre de renforcer l'état de droit et de consolider la démocratie en Somalie, avec le soutien de l'ONU et du Représentant spécial, James Swan, dont je salue le travail. L'adoption de la révision constitutionnelle est également cruciale pour construire la paix.

La France demeure très préoccupée par la situation humanitaire en Somalie. Elle exprime son soutien aux populations civiles, dont le sort est aggravé par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), mais également par les conditions climatiques extrêmes, qu'il s'agisse de la crise des criquets pèlerins ou des conséquences des changements climatiques. Elle appelle à garantir un accès humanitaire sûr et sans entrave et condamne, de la façon la plus ferme, les attaques contre les personnels humanitaires et de santé, ainsi que les entraves à l'accès humanitaire. Ces crimes ne resteront pas impunis. Le respect du droit international humanitaire et des droits de l'homme n'est pas négociable.

Nous sommes également préoccupés par l'augmentation des violences contre les enfants. Nous appelons à ce titre à la pleine mise en œuvre des conclusions du Groupe de travail sur les enfants et les conflits armés adoptées en août dernier. Nous réitérons notre préoccupation vis-à-vis du projet de loi sur la protection de l'enfance qui est actuellement à l'étude. Il n'est pas conforme aux instruments juridiques internationaux et régionaux auxquels la Somalie est partie, dont la Convention relative aux droits de l'enfant.

Enfin, je rappelle que 2021 doit être l'année de la transition sécuritaire, comme l'a demandé le Conseil dans ses résolutions 2520 (2020) et 2540 (2020). Nous prenons note du plan de transition qui a été remis au Conseil par la Somalie. La France salue également l'évaluation indépendante qui a été réalisée par le général dos Santos Cruz et toute son équipe. Nous rejoignons ses conclusions selon lesquelles la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) doit progressivement passer le relais aux forces armées somaliennes.

La France appelle à ce qu'une décision soit prise cette année sur le rôle et sur le financement de l'AMISOM. Il faut pour cela que toutes les parties engagent une discussion constructive, à commencer par l'Union africaine et son conseil de paix et de sécurité, mais aussi la Somalie, les pays fournisseurs de contingents et les soutiens financiers de la Somalie. Je rappelle à ce titre l'engagement de l'Union européenne, qui a versé près de 2 milliards d'euros depuis 2007. Il est essentiel que d'autres pays soutiennent financièrement la Mission, en particulier ceux qui ont des intérêts dans la région. La France se tient bien entendu prête à contribuer au succès de cette discussion.

Annexe VII

Déclaration de M. T. S. Tirumurti, Représentant permanent de l'Inde auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je voudrais tout d'abord remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, James Swan, et le Chef de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), Francisco Madeira, de leurs exposés sur l'évolution récente de la situation en Somalie.

Avant de commencer, je voudrais me joindre à tous ceux qui ont présenté leurs condoléances aux familles des victimes de l'attentat-suicide commis près du bâtiment du Parlement et du palais présidentiel à Mogadiscio il y a une semaine, ainsi que pour rendre hommage aux personnes qui ont perdu la vie lors des affrontements de la semaine dernière.

Ayant été membre du Conseil de sécurité au cours des premières années où il a été saisi de la situation en Somalie, il y a près de trois décennies, et ayant joué un rôle important dans la Mission des Nations Unies dans le pays, l'Inde est consciente des efforts que le Conseil a déployés au fil des ans pour garantir une paix et une stabilité durables en Somalie. Au cours de la dernière décennie, grâce à la sécurité assurée par l'AMISOM et aux rôles essentiels joués par l'Union africaine et la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie, le pays a progressé lentement mais sûrement vers la réconciliation nationale et l'édification de l'État, malgré plusieurs lacunes et revers.

Aujourd'hui, la Somalie est à nouveau confrontée à une impasse politique, qui menace les progrès réalisés ces dernières années pour parvenir à la stabilisation. L'impasse politique concernant la tenue des élections est en effet décevante. Plus de cinq mois se sont écoulés depuis la signature de l'accord, le 17 septembre 2020. Contrairement à nos attentes, la rencontre entre les dirigeants des États membres de la fédération et du Gouvernement fédéral somalien, prévue d'abord pour le 15 février, puis pour les 18 et 19 février, n'a pas eu lieu. Il est important que les dirigeants somaliens engagent un dialogue constructif pour résoudre les problèmes qui retardent la tenue des élections. Nous nous félicitons de l'annonce du 16 février selon laquelle le comité technique représentant le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération a identifié des solutions aux questions électorales en suspens, lesquelles ont été soumises au Conseil consultatif national. Nous attendons maintenant que les dirigeants prennent rapidement une décision qui conduira à la tenue prochaine des élections. Nous exhortons également tous les Somaliens à ne pas recourir à la violence pendant cette importante transition et à encourager plutôt le dialogue et la réconciliation.

Il ne fait aucun doute que plus les élections tarderont à se tenir, plus la situation sera compliquée. Ce retard ne fera qu'enhardir les Chabab et d'autres groupes armés à gagner plus de terrain et à poursuivre leurs actes de terreur, minant ainsi les acquis démocratiques obtenus jusqu'à présent.

La fréquence des attentats terroristes perpétrés par les Chabab ces derniers mois est très préoccupante. L'attentat-suicide de la semaine dernière à Mogadiscio témoigne de la précarité des conditions de sécurité dans le pays. Nous condamnons fermement ces attaques terroristes. Nous sommes également préoccupés par l'utilisation accrue d'engins explosifs improvisés par les Chabab et nous demandons qu'un appui soit apporté aux forces de sécurité somaliennes afin de renforcer leurs capacités de lutte contre cette menace.

Cela fait désormais plusieurs années que l'AMISOM joue un rôle clef pour contenir les Chabab en Somalie. La Mission reste le point de convergence des efforts déployés par la communauté internationale pour stabiliser les conditions de sécurité dans le pays. Nous félicitons tous les pays qui lui fournissent des contingents ou du personnel de police pour leur engagement et leurs sacrifices.

Nous avons pris note des recommandations formulées dans le rapport d'évaluation indépendant du Secrétaire général en janvier. Par ailleurs, nous jugeons encourageantes les priorités et les orientations définies dans le plan de transition révisé de la Somalie. Toutefois, les forces et institutions de sécurité somaliennes ont besoin d'un appui continu pour lutter contre les Chabab et d'autres groupes armés. Nous pensons que le transfert aux forces de sécurité somaliennes des responsabilités en matière de sécurité précédemment dévolues à l'AMISOM doit être soigneusement calibré, en gardant à l'esprit les réalités sur le terrain. Un retrait hâtif annulera les progrès réalisés jusqu'à présent. Nous pensons également que la prorogation du mandat de l'AMISOM ne doit pas être limitée par les contraintes de financement actuelles.

Nous sommes profondément préoccupés par l'aggravation de la situation humanitaire en Somalie. Le conflit persistant et l'instabilité économique ont été aggravés par la triple menace des inondations, de la maladie à coronavirus (COVID-19) et de l'invasion de criquets. Il est répréhensible que des acteurs humanitaires travaillant dans des circonstances aussi difficiles soient pris pour cible par les Chabab et les groupes qui leur sont affiliés. L'accès des travailleurs humanitaires reste essentiel pour atténuer les difficultés auxquelles est confronté le peuple somalien.

Sur le front de la piraterie, bien qu'il n'y ait eu aucune attaque de piraterie réussie au large des côtes somaliennes récemment, la menace persiste. L'Inde s'emploie activement à lutter contre la piraterie et à assurer la sécurité maritime et la sécurité de la navigation dans la région. La marine indienne effectue des patrouilles anti-piraterie dans le golfe d'Aden et au large des côtes somaliennes de manière continue depuis octobre 2008 et travaille en coordination avec ses partenaires multinationaux pour contribuer à la sécurité et à la sûreté maritimes pour tous dans la région.

La situation en Somalie exige une coopération soutenue avec le Gouvernement fédéral somalien et les États membres de la fédération pour traiter de manière globale les nombreux problèmes qui se posent dans les domaines politique, humanitaire et sécuritaire. Nous saluons et appuyons les efforts déployés par l'Union africaine, l'Autorité intergouvernementale pour le développement et l'ONU pour instaurer la stabilité politique en Somalie et dans la Corne de l'Afrique.

L'association de l'Inde avec la Somalie remonte à plusieurs siècles. L'Inde a grandement contribué au maintien de la paix en Somalie par sa participation active à l'Opération des Nations Unies en Somalie II, au cours de la période 1993-1994. Douze soldats indiens ont donné leur vie pour le maintien de la paix en Somalie. L'Inde a appuyé l'AMISOM dans le passé et continuera de l'appuyer. Ces dernières années, l'Inde a apporté son appui au renforcement des capacités en Somalie. Nous avons fourni des médicaments essentiels au pays. Au début de ce mois, nous avons fait don de 27 autobus au Ministère somalien des transports afin d'augmenter les moyens de transport public. L'Inde reste déterminée à aider la Somalie sur la voie d'une paix et d'une stabilité durables.

Annexe VIII

Déclaration de M^{me} Geraldine Byrne Nason, Représentante permanente de l'Irlande auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je tiens tout d'abord à exprimer notre profonde sympathie à l'Italie à la suite de la violente attaque perpétrée en République démocratique du Congo, qui a fait trois morts, dont l'Ambassadeur d'Italie. Nous condamnons catégoriquement les auteurs de cette attaque odieuse contre un convoi des Nations Unies et exprimons notre profonde sympathie à nos collègues.

Je remercie nos intervenants d'aujourd'hui de leurs observations éclairantes, et je salue la participation du Ministre Abdirizak.

Nous avons appris aujourd'hui que la Somalie se trouve à tournant décisif. Nous avons espéré qu'à la réunion d'aujourd'hui, nous aurions pu féliciter la Somalie pour la bonne tenue de ses élections. Au lieu de cela, le mandat constitutionnel du Président de la Somalie a pris fin sans qu'un accord ait été trouvé sur un arrangement politique inclusif en vue d'un processus électoral, lequel garantirait une transition politique pacifique. Nous le regrettons.

Nous sommes en outre déçus par le fait que, malgré les engagements pris récemment, le 9 février, les dirigeants du Gouvernement fédéral somalien et des États membres de la fédération ne se sont pas encore réunis pour régler les questions en suspens concernant la mise en œuvre du processus électoral.

Je sais que le Ministre Abdirizak est d'accord avec nous sur ce point. Plus cette impasse politique se prolongera, plus la Somalie s'enfoncera dans un état d'incertitude politique. Alors que nous sommes censés renouveler le mandat de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) cette semaine, les progrès importants réalisés dans la lutte contre les Chabab sont maintenant menacés. Ces derniers jours ont retenti dans les rues de Mogadiscio le bruit des armes lourdes, utilisées non pas pour lutter contre les Chabab mais pour rechercher un avantage politique. Nous avons vu le Gouvernement fédéral somalien déployer des forces de sécurité contre les manifestants. Une telle violence est inacceptable. Elle menace la paix, la sécurité et la stabilité de la Somalie. Elle met les civils en danger.

J'exhorte les dirigeants somaliens à faire passer les intérêts de leur peuple avant tout le reste et à reprendre immédiatement un dialogue constructif. Je ne peux pas faire mieux que de répéter les paroles du Président de la Commission de l'Union africaine : la stabilité de la Somalie est en jeu. Le dialogue et le compromis sont nécessaires. Alors que la confiance entre les parties s'est encore affaiblie à la suite des violences survenues à Mogadiscio, nous considérons que le rôle de l'Union africaine est essentiel pour réunir les parties et trouver un consensus sur la mise en œuvre du modèle électoral convenu le 17 septembre 2020.

La viabilité de l'avenir politique de la Somalie dépend de son caractère inclusif. L'Irlande continue d'appeler à un processus électoral crédible et sans exclusive qui sauvegarde la liberté d'expression et, en fin de compte, serve au mieux l'intérêt national. Je voudrais notamment souligner que malgré les conditions stressantes, et, peut-être, à cause d'elles, nous réitérons une fois de plus l'importance d'appliquer complètement le quota de 30 % de représentation des femmes tout au long du processus.

Les membres de l'AMISOM et des forces de sécurité nationales somaliennes risquent leur vie dans l'exercice de leurs fonctions. Trop souvent, ils font le sacrifice ultime. Nous nous félicitons des succès obtenus concernant la diminution du nombre de véhicules piégés, en raison de l'efficacité accrue des opérations de sécurité. De même, la perturbation des chaînes d'approvisionnement et l'application de l'embargo

sur les armes sont essentielles pour lutter contre les engins explosifs improvisés. Cependant, il y a encore beaucoup trop de personnes qui meurent aux mains des Chabab et d'autres dans des attaques, comme celle perpétrée contre l'hôtel Afrik le 31 janvier, que nous condamnons avec la plus grande fermeté.

Pour dépasser ce contexte, nous ne devons pas relâcher les efforts déployés concernant la transition de la Somalie en matière de sécurité. Il est certain qu'il y a un large consensus, notamment autour de la table du Conseil, sur un point : le transfert aux autorités somaliennes des responsabilités principales en matière de sécurité précédemment dévolues à l'AMISOM doit être progressif. Pour cela, nous devons adapter notre approche collective de la lutte contre la menace asymétrique des Chabab, notamment en utilisant des moyens non militaires, tels que des perturbations financières. Il s'agit également de combler les lacunes en matière de gouvernance et de justice qui ont permis aux Chabab de continuer à étendre leur champ d'action, notamment dans des zones qui ne sont pas officiellement sous leur contrôle.

La voie à suivre pour la transition de la Somalie en matière de sécurité est complexe mais claire. Elle implique une coopération entre toutes les parties prenantes et la prise en compte des réalités sur le terrain. Dans le cadre du renouvellement du mandat de l'AMISOM cette semaine, le Conseil de sécurité doit définir la voie, et les étapes, vers cette transition. Ces mesures doivent notamment inclure le renforcement de la coopération entre le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération, un accord sur la mise en œuvre du plan somalien de transition, l'achèvement de l'évaluation indépendante de l'Union africaine et des progrès dans la constitution des forces. Toutefois, rien de tout cela ne sera possible sans un consensus politique sur une voie à suivre pour la Somalie qui s'attaque aux divisions sous-jacentes de la société somalienne et mette fin à l'exploitation politique du personnel et des ressources de sécurité du pays. Nous avons tous le même objectif : une Somalie plus sûre pour tous les Somaliens. Nous devons œuvrer de concert pour y parvenir.

Les droits de la personne demeurent au centre de notre réflexion collective sur les prochaines étapes à suivre, tout comme la protection des civils. Les rapports faisant état d'une augmentation de la violence sexuelle liée aux conflits, ainsi que les tentatives visant à présenter un projet de loi régressif sur les rapports sexuels et les crimes connexes, sont particulièrement préoccupants. La protection des femmes et des filles contre la violence sexuelle et fondée sur le genre doit être une priorité. Je me joins au Secrétaire général pour demander au Gouvernement fédéral de promulguer le projet de loi de 2018 sur les infractions sexuelles et d'amener les auteurs de violences sexuelles à répondre de leurs actes. Le recours à l'arrestation et à la détention arbitraires, notamment de journalistes, est également préoccupant.

Enfin, comme l'a souligné Jim Swan précédemment, la Somalie est confrontée à des défis humanitaires complexes et multiformes, notamment la sécheresse imminente, la menace permanente de la maladie à coronavirus (COVID-19) et les criquets pèlerins. Le rapport du Secrétaire général (S/2021/154) indique que le nombre de personnes dans le besoin en Somalie devrait passer à 5,9 millions en 2021. Il nous incombe à tous de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour aider le pays.

Toutefois, les dirigeants somaliens doivent également reconnaître que les débats sur les modalités des élections et le recours à la violence armée constituent une perte de temps et de ressources, qu'il serait préférable de consacrer à la protection de la vie et des moyens de subsistance des Somaliens, et freinent la construction de la prospérité et de la sécurité du pays. J'appelle donc à nouveau toutes les parties à trouver rapidement un consensus sur la tenue d'élections ouvertes à tous, afin que nous puissions nous recentrer sur l'essentiel : garantir la sécurité et la santé de chaque citoyen somalien.

Annexe IX**Déclaration de M. Juan Ramón de la Fuente Ramirez, Représentant permanent du Mexique auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : espagnol]

Le Mexique condamne avec la plus grande fermeté l'attaque perpétrée en République démocratique du Congo et exprime ses condoléances aux familles des victimes.

Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, James Swan, et le Représentant spécial pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine, Francisco Madeira, de leurs exposés sur la situation en Somalie, en particulier sur l'évolution récente du processus politique à l'approche des élections et sur les problèmes de sécurité en général. Nous remercions également la Directrice générale pour l'Afrique du Service européen pour l'action extérieure, Rita Laranjinha, de son exposé et saluons la participation à la présente réunion du Ministre somalien des affaires étrangères et de la coopération internationale.

Le Mexique regrette qu'aucun accord n'ait été conclu pour sortir de l'impasse politico-électorale lors de la récente réunion des dirigeants qui s'est tenue à Dhuusamarreeb, et que la réunion prévue à Mogadiscio n'ait pas non plus eu lieu. Toutefois, il est bon de savoir que d'autres contacts de haut niveau ont produit des résultats et débouché sur des accords sur certaines questions litigieuses. Nous appelons tous les acteurs politiques à poursuivre le dialogue afin de régler les différends qui subsistent. Il faut impérativement éviter tout acte de violence susceptible de mettre en péril un éventuel accord ou la stabilité même du pays.

La menace constante des Chabab, associée au flux incontrôlé d'armes vers le territoire somalien, est une combinaison mortelle. Des civils innocents en paient le prix. Le Mexique appelle les autorités somaliennes à exercer un contrôle efficace sur les transferts d'armes et à garantir l'efficacité de l'embargo. Sans un plan efficace pour contrôler le fléau que représentent ces flux illimités, cette tragédie humanitaire n'aura pas de fin.

Nous nous félicitons en effet de la récente publication du plan de transition, qui détaille la vision du Gouvernement somalien pour assumer progressivement ses responsabilités en matière de sécurité, en coordination avec la communauté internationale, dont l'ONU et l'Union africaine.

Dans le même temps, cependant, nous condamnons les conséquences déplorable de la violence sexuelle et fondée sur le genre mentionnées dans le rapport du Secrétaire général (S/2021/154). Il est impératif que les auteurs de ces crimes soient punis, et non les victimes, dont les souffrances doivent être réparées conformément aux normes régionales et au droit international. Par ailleurs, nous réaffirmons l'importance d'allouer, au cours des prochaines élections, au moins 30 % des sièges à des femmes dans les commissions électorales.

L'augmentation du nombre d'enlèvements, de meurtres et de mutilations d'enfants, dont beaucoup sont attribués aux forces armées fédérales et étatiques, est également préoccupante. Le Mexique exhorte toutes les parties à prévenir ces actes et à y mettre immédiatement fin, et à respecter les obligations que leur impose le droit international. Nous exhortons notamment le Gouvernement à accélérer la mise en œuvre des plans d'action visant à mettre fin aux meurtres et aux mutilations d'enfants, ainsi que des diverses conclusions du Groupe de travail sur les enfants dans les conflits armés.

La situation humanitaire est devenue encore plus complexe en raison de la deuxième vague de cas de maladie à coronavirus (COVID-19), de l'invasion de criquets pèlerins et des conséquences des inondations et des sécheresses. Il est évident que les changements climatiques ont exacerbé le conflit en Somalie et contribuent à l'insécurité alimentaire. La dernière évaluation technique conjointe de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et du Réseau de systèmes d'alerte rapide aux risques de famine dresse un tableau sombre : plus de 2,6 millions de personnes en Somalie sont en situation d'insécurité alimentaire aiguë, et cette situation devrait malheureusement se détériorer. Il est donc urgent de prendre des mesures efficaces qui tiennent compte de toutes ces variables, afin d'améliorer la situation humanitaire et de prévenir la répétition de telles crises.

Enfin, en ce qui concerne le renouvellement du mandat de la Mission de l'Union africaine en Somalie, le Mexique estime que, si l'Union africaine a un rôle d'autorité à jouer et est responsable de son avenir, de sa composition et de ses fonctions, le Conseil de sécurité a la responsabilité particulière de coordonner efficacement les interactions entre cette mission et la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie, ainsi que dans le contexte plus large des conditions de sécurité et du renforcement des capacités en Somalie. Nous espérons que le renouvellement du mandat permettra de réaliser ces synergies, dont l'objectif premier est la sécurité et la stabilité de la Somalie.

Annexe X

Déclaration de M^{me} Mona Juul, Représentante permanente de la Norvège auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie les intervenants et, tout particulièrement, le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Swan, et le Représentant spécial pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine, M. Madeira, des efforts qu'ils mènent conjointement pour trouver des solutions à la crise politique et électorale actuelle.

Lorsque nous parlons d'une seule et même voix, nous envoyons le message fort suivant : le système multilatéral est engagé et prêt à soutenir les efforts déployés par la Somalie pour aller de l'avant. Le Gouvernement fédéral, les États membres de la fédération et les autres parties prenantes doivent œuvrer de concert et redoubler d'efforts pour parvenir sans délai à une solution consensuelle.

Cette crise a déjà mobilisé beaucoup trop d'énergie politique qui aurait pu être mieux utilisée pour faire avancer les changements sociaux, le développement économique et la sécurité. Nous nous félicitons des déclarations faites ce week-end par l'Union africaine, l'Autorité intergouvernementale pour le développement et l'ONU, et encourageons ces acteurs à faire preuve d'encore plus de fermeté et à coordonner leurs efforts, notamment en facilitant activement les pourparlers. En ce qui concerne l'évolution actuelle de la situation, telle soulignée dans le rapport du Secrétaire général (S/2021/154), je voudrais mettre l'accent sur quatre priorités essentielles.

Premièrement, la Charte des femmes somaliennes fournit une base solide, dirigée et prise en main par les Somaliens, pour des processus plus larges et plus inclusifs dans tous les domaines de réforme. Nous sommes convaincus que le Gouvernement somalien doit accorder une plus grande priorité et une plus grande visibilité au soutien à l'inclusion et à l'autonomisation des femmes somaliennes, ainsi qu'au mandat et aux efforts de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) et de l'ONU. Il est encourageant que la loi électorale adoptée en février 2020 stipule un quota de 30 % de femmes au Parlement fédéral. Toutefois, une réelle volonté politique est nécessaire pour garantir la mise en œuvre d'un tel quota et pour que les dirigeants politiques somaliens considèrent que la participation accrue des femmes à la vie politique est bénéfique pour le développement et l'édification de l'État somalien.

Deuxièmement, le plan de transition actualisé de la Somalie est d'une importance capitale pour que le pays prenne en charge sa propre sécurité. Une approche globale de la sécurité implique notamment de déployer des efforts de stabilisation efficaces et coordonnés ainsi que de s'attaquer aux causes profondes des conflits par l'intermédiaire du processus de réconciliation nationale. Nous voudrions souligner l'importance d'une coopération et d'un partenariat étroits entre l'Union africaine et l'ONU afin de faciliter un appui international cohérent et coordonné à la mise en œuvre du plan de transition de la Somalie. Une étude récente sur l'intervention de l'AMISOM, de l'armée somalienne et des partenaires civils dans le Bas-Chébéli a mis en évidence l'amélioration de la coopération entre les partenaires comme l'un des facteurs de réussite.

Troisièmement, nous appuyons les efforts déployés par la Somalie pour s'assurer que les révisions de la Constitution fédérale provisoire et d'autres lois soient conformes aux obligations internationales de la Somalie en matière de droits de l'homme. Nous demandons instamment au Gouvernement fédéral somalien de veiller à ce que tout projet de loi visant à combler les lacunes actuelles du cadre juridique sur la violence sexuelle soit conforme aux obligations régionales et internationales, et nous demandons la réintroduction immédiate du projet de loi sur les infractions

sexuelles de 2018. Nous appelons également le Gouvernement fédéral somalien à promulguer la version largement consultée du projet de loi sur les droits de l'enfant, et à ratifier le Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés ainsi que la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant.

Quatrièmement, la Somalie est très sensible aux effets des changements climatiques et des conditions météorologiques extrêmes. Ces effets ont des répercussions sur les moyens de subsistance, augmentent les déplacements et peuvent alimenter les tensions et perturber les initiatives de règlement des conflits en cours. Lorsque nous nous penchons sur les crises humanitaires récurrentes en Somalie, nous devons renforcer notre partenariat avec le Gouvernement somalien pour faire face à ces crises et aux risques de sécurité liés au climat en développant le lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix.

À l'avenir, le pays dépendra de femmes et d'hommes courageux qui cherchent des solutions par le dialogue et le compromis. La Norvège reste un partenaire engagé du peuple somalien et est prête à continuer d'appuyer les réformes menées et prises en main par les Somaliens pour garantir la paix, une démocratie inclusive et le développement pour le peuple somalien.

Annexe XI**Déclaration de M^{me} Anna Evstigneeva, Représentante permanente adjointe de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : russe]

Nous remercions de leurs exposés instructifs le Représentant spécial du Secrétaire général James Swan, le Représentant spécial pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine et Chef de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) Francisco Madeira, et la représentante de l'Union européenne Rita Laranjinha. Nous nous félicitons de la participation à cette visioconférence du Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale de la Somalie, Mohamed Abdirizak.

Nous avons étudié de près le récent rapport du Secrétaire général (S/2021/154).

La Russie appuie les efforts déployés par le Gouvernement fédéral somalien pour régler la crise politique que connaît le pays et engager un dialogue avec les États membres de la fédération afin d'organiser des élections nationales dans un avenir proche.

Mogadiscio a abattu un travail considérable ces derniers mois pour arrêter définitivement les modalités du modèle électoral qui a été approuvé le 17 septembre dernier. Nous nous félicitons du rapprochement des positions des autorités fédérales et régionales ce mois-ci lors d'une réunion à Dhuusamarreeb, le comité technique ayant beaucoup contribué à la réalisation de cet objectif. Nous constatons la volonté inépuisable de dialogue de Mogadiscio et nous pensons que ce processus doit se poursuivre à la table de négociation. Toutefois, il convient de noter que les ultimatums et le manque d'engagement en faveur d'une coopération constructive, ainsi que les conflits internes, peuvent renforcer les tendances centrifuges.

Le recours à la violence est inacceptable. Nous condamnons les vagues d'affrontements qui ont eu lieu à Mogadiscio le 19 février. Nous appelons toutes les parties au processus politique somalien à s'abstenir de toute mesure unilatérale et à placer les intérêts du pays et de sa population au-dessus de tout objectif partisan. Toutes les forces politiques du pays doivent s'unir et faire preuve de la volonté indispensable pour préserver la paix et la stabilité en Somalie.

Toute assistance internationale au processus électoral doit respecter pleinement la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance politique de la Somalie et ne doit jamais constituer une ingérence dans les affaires intérieures du pays. M. Swan, nous comptons sur vous pour assurer une médiation sans parti pris sur cette question.

Dans ce contexte de crise politique, on assiste à une recrudescence des activités terroristes des Chabab – un groupe qui cherche à renforcer ses positions alors que les autorités consacrent l'essentiel de leur attention aux préparatifs des élections. Nous appelons la Somalie et les soldats de la paix à ne pas cesser de déployer des efforts pour combattre les extrémistes.

Nous partons du principe que la mission africaine de maintien de la paix reste un élément essentiel de la sécurité de la Somalie. Nous nous félicitons des résultats que le Gouvernement fédéral a obtenus récemment en reprenant à l'AMISOM la responsabilité de la sécurité nationale. Nous attendons de l'Union africaine qu'elle prenne des décisions correspondantes à cet égard. Lorsque nous nous penchons sur la question de la prorogation du mandat de l'AMISOM, qui est en suspens à la fin de ce mois, il importe de prendre en compte les opinions des acteurs régionaux qui

sont directement impliqués dans le maintien de la paix et de la sécurité dans le pays. D'une manière générale, nous sommes convaincus que toute décision concernant les soldats de la paix africains doit tenir compte de la position de Mogadiscio et des progrès réalisés dans la formation de l'Armée nationale somalienne, ainsi que dans la mise en place d'un dispositif national de sécurité. Les tentatives visant à imposer un retrait progressif de l'AMISOM sont inacceptables.

Pour terminer, je voudrais souligner le ferme attachement de la Russie au travail efficace que mène le Conseil de sécurité pour régler la crise politique actuelle en Somalie.

Annexe XII

Déclaration de M. Tarek Ladeb, Représentant permanent de la Tunisie auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de faire cette déclaration au nom du Kenya, du Niger et de la Tunisie, les trois membres africains du Conseil de sécurité, ainsi que de Saint-Vincent-et-les Grenadines.

Nous voudrions tout d'abord remercier le Secrétaire général et le Président de la Commission de l'Union africaine de leurs rapports respectifs sur la situation en Somalie. Nous remercions également de leurs exposés le Représentant spécial du Secrétaire général pour la Somalie et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM), M. James Swan, le Représentant spécial pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine et Chef de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), M. Francisco Madeira, et la Directrice générale pour l'Afrique du Service européen pour l'action extérieure, M^{me} Rita Laranjinha.

Nous tenons également à saluer la participation à cette réunion de S. E. M. Mohamed Abdirizak Mohamud, Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale de la République fédérale de Somalie.

Notre déclaration portera sur l'évolution de la situation politique et les préparatifs des élections, les conditions de sécurité, avec une attention particulière au rôle de l'AMISOM, et la situation humanitaire en Somalie.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines réaffirment leur plein appui à une transition sûre, pacifique et ordonnée en Somalie, fondée sur l'ordre constitutionnel, l'état de droit et les droits de la personne, et sur un engagement indéfectible en faveur de la souveraineté, de l'unité et de l'intégrité territoriale de la Somalie. Ils déplorent que l'accord électoral conclu le 17 septembre 2020 par le Gouvernement fédéral somalien et les États membres de la fédération, puis adopté par les deux chambres du Parlement, n'ait pas encore été pleinement mis en œuvre. En conséquence, les élections législatives qui devaient se tenir d'ici la fin de 2020, ainsi que l'élection des présidents des deux chambres du Parlement et du président, qui devait se dérouler avant le 8 février, n'ont toujours pas eu lieu, ce qui a entraîné une augmentation des tensions et des incertitudes politiques.

Nous déplorons profondément les attaques violentes et les victimes signalées vendredi dernier à Mogadiscio. Tout en réaffirmant le droit de manifester pacifiquement, nous appelons toutes les parties à faire preuve d'un maximum de retenue et à éviter toute escalade. Nous encourageons le Gouvernement fédéral somalien et les États membres de la fédération à poursuivre le dialogue en cours, dans un esprit de consensus et de compromis, en vue de parvenir à un accord sur les questions encore en suspens. À cet égard, nous nous félicitons de la formation d'une équipe technique au niveau ministériel associant le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération, laquelle a tenu sa première réunion le 15 février.

Nous soulignons qu'il est vital de tenir des élections libres, régulières, opportunes, transparentes et crédibles en Somalie, afin de concrétiser les aspirations légitimes du pays à la sécurité, à la stabilité, à la démocratie, à la bonne gouvernance et au développement. À cet égard, nous appelons toutes les parties prenantes somaliennes concernées à s'abstenir de prendre des mesures unilatérales ou non consensuelles susceptibles de compliquer davantage la situation.

Dans le même temps, nous appelons les partenaires de la Somalie à renouveler leur engagement à fournir en temps utile un appui suffisant au Gouvernement somalien afin de garantir que le processus électoral se déroule avec succès et de manière pacifique. Nous espérons également que l'accord conclu entre les dirigeants

du Gouvernement fédéral somalien et des États membres de la fédération sur le quota de 30 % de femmes sera respecté et ouvrira la voie à une plus grande représentation et participation des femmes à l'avenir. Nous nous félicitons à cet égard de l'approbation par le Gouvernement fédéral de la Charte des femmes somaliennes, qui fixe un objectif de 50 % de représentation des femmes. Nous nous félicitons en outre de la formation par le Gouvernement fédéral somalien d'un comité technique chargé de préparer une feuille de route en vue de la tenue d'élections au suffrage universel suivant le principe « une personne, une voix » en 2024-2025, et nous encourageons la tenue de consultations approfondies avec les États membres de la fédération et les autres parties prenantes aux fins de son adoption rapide.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines restent profondément préoccupés par l'instabilité des conditions de sécurité en Somalie. Nous condamnons fermement les derniers attentats terroristes perpétrés par les Chabab et exprimons nos sincères condoléances aux familles des victimes, ainsi qu'au peuple et au Gouvernement somaliens. Nous regrettons aussi profondément la perte de vies civiles et rendons hommage au personnel de l'AMISOM et aux forces de sécurité somaliennes qui ont fait le sacrifice ultime dans leur lutte contre le terrorisme.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines sont d'avis que les Chabab restent la menace la plus immédiate pour la stabilité et la sécurité de la Somalie, se transformant au fil des ans d'une menace essentiellement militaire pour la survie de l'État somalien en une menace terroriste, hybride et asymétrique. Nous convenons également que, malgré les progrès réalisés jusqu'à présent, la Somalie a encore besoin d'une aide internationale pour lutter contre les Chabab et renforcer les capacités de l'État jusqu'à ce qu'elle soit en mesure d'assumer l'entière responsabilité de sa sécurité. Compte tenu notamment de la menace terroriste hybride que représentent les Chabab, davantage de ressources doivent être consacrées au développement et à l'amélioration des capacités, telles que les mesures prises pour lutter contre les engins explosifs improvisés, ainsi que le renseignement et les opérations antiterroristes.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines estiment en outre que les Chabab ne peuvent être anéantis par des moyens militaires uniquement. Il faut redoubler d'efforts pour réduire l'accès des Chabab à des sources de financement, limiter leur capacité de recruter et de radicaliser et contrer leur propagande extrémiste. La promotion de l'état de droit, de la justice et des droits de la personne, l'édification de l'État, la gouvernance, le développement économique, et le renforcement des capacités institutionnelles et de l'autorité de l'État au moyen d'une politique inclusive et de la réconciliation sont également nécessaires pour vaincre définitivement les Chabab. À cet égard, les trois membres africains du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines encouragent le Gouvernement fédéral somalien à accélérer la mise au point du plan révisé de transition pour la Somalie en tant que processus contrôlé et dirigé par les Somaliens réunissant le Gouvernement fédéral somalien et les États membres de la fédération. Nous attendons avec intérêt que le plan soit examiné et approuvé par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine pour servir de base à l'engagement et à la contribution continue de l'Union africaine en faveur de la paix et de la sécurité en Somalie, avec l'appui des partenaires internationaux.

Tout en remerciant à nouveau l'ONU, par l'intermédiaire de la MANUSOM, du Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie (BANUS) et du Service de la lutte antimines, et d'autres partenaires internationaux de leurs contributions soutenues en faveur de la paix, de la sécurité et de la stabilité en Somalie, nous, les trois membres africains du Conseil de sécurité, ainsi que Saint-Vincent-et-les Grenadines, souhaitons nous concentrer plus spécifiquement sur le rôle que jouent l'AMISOM et les forces de sécurité somaliennes.

Nous notons que l'évaluation indépendante de l'appui international à la sécurité globale en Somalie après 2021, qui a été présentée au Conseil de sécurité par le Secrétaire général en janvier 2021, a conclu que la reconfiguration de l'AMISOM était l'option la plus viable pour mettre sur pied une opération internationale de sécurité capable de protéger l'État somalien et les partenaires internationaux, de contrer les Chabab et d'autres menaces et de mener des opérations en soutien aux forces de sécurité somaliennes.

Confirmant ce que les trois membres africains du Conseil de sécurité, Saint-Vincent-et-les Grenadines et l'Union africaine affirment depuis longtemps, l'évaluation indépendante a souligné que, par rapport à des opérations de stabilisation des Nations Unies de taille similaire, l'AMISOM est sous-financée et que la poursuite du dispositif d'appui des Nations Unies par l'intermédiaire du BANUS et un soutien supplémentaire de la part de l'Union européenne, d'autres donateurs volontaires et du fonds d'affectation spéciale de l'AMISOM doivent constituer une condition préalable minimale. Elle a ajouté que la solution optimale serait de financer la reconfiguration de l'AMISOM au moyen des contributions mises en recouvrement auprès des États Membres de l'ONU. Le rapport a également fait état d'un sentiment d'injustice découlant du fait que les contingents africains déployés à l'AMISOM ne reçoivent que 70 % des indemnités de ceux déployés dans le cadre des opérations de maintien de la paix des Nations Unies, où ils courent beaucoup moins de risques, concluant que la situation actuelle nuit au moral des troupes et à l'efficacité de la Mission.

Dans son communiqué en date du 9 février, le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine s'est félicité de la reconfiguration envisagée de l'AMISOM, qui prévoit une collaboration accrue avec les forces de sécurité somaliennes. Il a exhorté le Gouvernement fédéral somalien et les États membres de la fédération à accélérer la constitution des forces, afin de renforcer les capacités des forces de sécurité somaliennes aux niveaux requis qui permettront d'achever la reconfiguration de l'AMISOM pour soutenir efficacement les priorités clefs du plan de transition pour la Somalie.

Dans le même temps, le Conseil de paix et de sécurité a lancé un appel à la communauté internationale, et en particulier au Conseil de sécurité, pour qu'ils laissent au Gouvernement fédéral somalien, en étroite collaboration avec l'Union africaine, l'espace nécessaire pour échanger avec la Somalie sur l'engagement international après l'échéance de 2021, conformément au plan de transition pour la Somalie.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines estiment que le Conseil doit tenir compte de l'appel de l'Union africaine et s'abstenir de se prononcer sur tout arrangement éventuel au-delà de 2021, jusqu'à ce que l'évaluation indépendante menée par l'Union africaine soit achevée, ce qui devrait être le cas en mai 2021. En conséquence, ils sont prêts à soutenir la proposition de renouvellement de l'autorisation de l'AMISOM pour 10 mois supplémentaires, étant entendu toutefois qu'aucune modification du mandat de la Mission ou des effectifs militaires maximums ne serait apportée pour le moment.

Nous saluons les efforts déployés par le Gouvernement somalien pour promouvoir le système judiciaire et lutter contre la corruption par la création du Conseil supérieur de la magistrature et de la Commission somalienne de lutte contre la corruption, et nous l'encourageons à prendre les mesures qui s'imposent pour promouvoir et protéger davantage les droits humains, en particulier les droits des femmes et des filles, la liberté d'expression et l'accès à l'information. Nous condamnons fermement les cas signalés de victimes civiles et de violences sexuelles liées au conflit, qui continuent de toucher les femmes et les filles de manière disproportionnée, ainsi que les graves violations commises contre des enfants,

notamment l'enlèvement, le recrutement, l'utilisation et le meurtre ou atteinte à l'intégrité physique, qui ont toutes été enregistrées au cours de la période considérée. Nous réitérons que des mesures plus efficaces doivent être prises pour prévenir ces violations, conformément au droit international des droits de l'homme et au droit international humanitaire. Nous soulignons qu'il importe d'identifier les auteurs de ces crimes et de les rendre comptables de leurs actes.

La situation humanitaire en Somalie reste profondément préoccupante. Les défis interdépendants posés par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), les inondations dévastatrices et d'autres risques liés aux changements climatiques et à l'infestation de criquets pèlerins ont entraîné une augmentation des déplacements et du nombre de personnes ayant besoin d'une aide humanitaire. L'aggravation de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition aiguës, notamment chez les enfants, est particulièrement inquiétante.

Étant donné que 5,9 millions de personnes devraient avoir besoin d'une aide humanitaire en 2021, nous appelons les partenaires internationaux à augmenter leurs financements afin d'appuyer les plans d'intervention humanitaire et de soulager les souffrances du peuple somalien. Nous déplorons que l'insécurité demeure un obstacle majeur aux opérations humanitaires, et nous condamnons fermement les voies de fait enregistrées contre les opérations et les agents humanitaires.

Nous félicitons l'AMISOM pour ses opérations d'aide humanitaire, notamment l'aide qu'elle apporte aux professionnels de la santé dans le contexte de la pandémie de COVID-19 et des restrictions qu'elle impose à la circulation de la population en Somalie. Nous appelons la communauté internationale à fournir un appui spécifique supplémentaire, notamment un financement et les ressources nécessaires, pour permettre à l'AMISOM d'appuyer plus efficacement les efforts humanitaires dans tous ses secteurs.

Pour terminer, les trois membres africains du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines voudraient réitérer leur gratitude à l'ONU, à l'Union africaine, à l'Union européenne, à l'Autorité intergouvernementale pour le développement et à tous les partenaires internationaux pour les efforts constants qu'ils déploient pour appuyer un processus dirigé et contrôlé par les Somaliens visant à garantir la sécurité, la réconciliation et la paix dans le pays.

Annexe XIII

Déclaration de M^{me} Barbara Woodward, Représentante permanente du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies

Au nom du Royaume-Uni, je voudrais tout d'abord exprimer nos condoléances au Gouvernement italien et au Programme alimentaire mondial (PAM) à la suite de l'attaque perpétrée contre le convoi du PAM en République démocratique du Congo dans la journée, qui a entraîné la mort de trois personnes, dont l'Ambassadeur d'Italie. Nos pensées vont à leurs familles et aux personnes qui ont été blessées.

En ce qui concerne la Somalie, je voudrais tout d'abord remercier nos intervenants d'aujourd'hui.

Le Royaume-Uni condamne fermement les attaques terroristes lancées par les Chabab à Mogadiscio ces dernières semaines. À l'approche des élections nationales, les attaques de ce genre se sont multipliées, ce qui constitue une tentative évidente de déstabiliser et de perturber le processus. Nous exprimons nos condoléances aux familles des victimes et nous sommes solidaires de la Somalie dans sa lutte contre le terrorisme.

Le Royaume-Uni se félicite de l'accord conclu par le comité technique le 16 février sur la mise en œuvre du processus électoral, conformément à l'Accord du 17 septembre entre le Gouvernement fédéral somalien et les États membres de la fédération, qui constitue la seule base légitime pour les élections.

Nous jugeons préoccupants les violents affrontements qui ont eu lieu à Mogadiscio le 19 février. Les dirigeants somaliens doivent parvenir sans délai à un consensus sur la mise en œuvre du processus électoral. Cela exige que toutes les parties fassent preuve de souplesse. Il est essentiel que des élections nationales ouvertes à tous aient lieu le plus rapidement possible. Toute autre solution, y compris des élections partielles, ou toute autre action unilatérale ne faisant pas l'objet d'un large consensus, n'obtiendrait pas le soutien de la communauté internationale, ce qui risquerait d'entraîner de nouvelles violences et une plus grande instabilité.

L'exécution du processus électoral dans les délais prescrits permettrait également aux dirigeants somaliens de se recentrer sur les questions essentielles qui nécessitent une attention urgente, telles que la crise humanitaire actuelle. L'ONU a appelé à un financement à hauteur d'1 milliard de dollars en 2021. Des millions de Somaliens sont en situation de grave insécurité alimentaire. L'ONU estime que le nombre de personnes ayant besoin d'aide humanitaire augmentera pour atteindre 5,9 millions d'ici la fin de l'année 2021.

Un soutien concerté de la communauté internationale est essentiel pour appuyer la stabilité à long terme de la Somalie. Nos partenaires de l'Union africaine et les pays qui fournissent des contingents à la Mission de l'Union africaine en Somalie ont fait d'énormes sacrifices pour aider la Somalie qui s'emploie à reprendre le contrôle de sa sécurité. Le Royaume-Uni espère bien que les membres du Conseil de sécurité engageront un dialogue constructif en vue de convenir d'un mandat qui ouvre la voie à une responsabilité accrue de la Somalie en matière de sécurité.

Pour terminer, je voudrais souligner trois points. Premièrement, il est essentiel que le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération parviennent à un accord pour favoriser le dialogue en vue de la tenue d'élections crédibles et inclusives. Deuxièmement, une coopération à long terme entre le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération est essentielle pour traiter les questions essentielles à la stabilité, à la sécurité et au développement de la Somalie. Enfin, l'appui continu de la communauté internationale est crucial pour instaurer la paix et la sécurité à long terme en Somalie.

Annexe XIV

Déclaration de M. Richard Mills, Représentant permanent par intérim des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie le Représentant spécial Swan d'avoir résumé les derniers faits nouveaux survenus en Somalie. Par ailleurs, les États-Unis se félicitent vivement des observations et des analyses faites par les autres intervenants de ce matin.

Comme l'ont dit de nombreux orateurs avant moi, nous sommes réunis ici aujourd'hui alors que la Somalie se trouve à un tournant décisif. En effet, le pays s'approche d'une transition politique imminente qui désignera ses dirigeants pour les quatre prochaines années, et il se prépare à une transition en matière de sécurité qui commencera à prendre forme à partir de l'année prochaine. Ces derniers mois, les observations que nous avons faites sur la Somalie au Conseil de sécurité ont essentiellement porté sur la nécessité pour les dirigeants somaliens de saisir l'occasion qui se présente à eux pour déployer des efforts concertés pour promouvoir la paix et la sécurité du peuple somalien. Cela semble désormais extrêmement urgent et évident face à l'absence d'entente sur la voie à suivre pour la tenue d'élections nationales.

L'incertitude entourant les élections a entravé le dialogue national sur les réformes politiques, économiques et en matière de sécurité essentielles. La flambée de violence politique dans les rues de Mogadiscio la semaine dernière est le signe le plus récent que, si la situation n'est pas réglée rapidement, la Somalie risque de regresser plus profondément dans l'instabilité.

Les États-Unis s'opposent fermement au recours à la violence par quelque partie que ce soit. Nous appelons le Président Farmajo et les dirigeants des États membres de la fédération à agir rapidement pour sortir de l'impasse politique qui menace l'avenir du pays et à trouver un accord pour permettre la tenue immédiate d'élections législatives et présidentielle. Les recommandations du comité technique du 16 février proposent un cadre clair pour sortir de l'impasse. Nous exhortons tous les dirigeants politiques à approuver ces recommandations et à commencer à les mettre en œuvre de toute urgence.

Que cela soit clair : des processus électoraux partiels, parallèles ou toute autre solution, notamment des accords gouvernementaux provisoires prolongés, ne feraient qu'élargir les perspectives d'instabilité et constitueraient un revers majeur pour la Somalie. Une transition politique rapide et pacifique et un engagement renouvelé entre le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération à travailler ensemble sont nécessaires pour que la Somalie puisse s'atteler de manière adéquate aux nombreuses tâches qui lui incombent.

La lutte contre les Chabab reste une priorité urgente, comme nous l'avons entendu. Cette semaine, le Conseil de sécurité envisagera à nouveau de prolonger le mandat de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), qui a joué un rôle essentiel dans les progrès réalisés par la Somalie ces 10 dernières années.

Cependant, pour qu'il ait une stabilité durable, les forces somaliennes doivent pouvoir assurer leur propre sécurité. Nous nous félicitons du plan de transition actualisé pour la Somalie, qui constitue, à nos yeux, une étape vers le transfert des responsabilités de l'AMISOM en matière de sécurité. Il faut impérativement que le Gouvernement fédéral consacre les ressources politiques et financières nécessaires à la réussite de sa mise en œuvre.

Outre la constitution de forces de sécurité capables de mener la lutte contre les terroristes, il faut redoubler d'efforts pour assécher les ressources que ces groupes

utilisent pour financer leurs attaques meurtrières. Nous entendons bien continuer à appuyer les efforts déployés par les autorités somaliennes pour renforcer leurs moyens et capacités en matière de lutte contre le financement du terrorisme.

La priorité des États-Unis reste de limiter la capacité des Chabab de mener des attaques contre les civils, et nous sommes déterminés à œuvrer en partenariat avec les États Membres pour utiliser pleinement le régime de sanctions prévu par la résolution 751 (1992).

À cette fin, nous sommes fiers de constater qu'aujourd'hui, nous nous sommes joints au Gouvernement fédéral somalien pour inscrire trois hauts dirigeants des Chabab, Abukar Ali Adan, Maalim Ayman et Mahad Karate, sur la liste des sanctions du Comité du Conseil de sécurité faisant suite à la résolution 751 (1992) sur la Somalie. Ces inscriptions démontrent que la communauté internationale contraindra les personnes qui compromettent la paix, la sécurité et la stabilité de la Somalie à répondre de leurs actes. Nous nous félicitons des coparrainages, qui pourraient servir à exprimer l'unité du Conseil de sécurité dans la condamnation des Chabab et des actes de violence qu'ils commettent.

L'appui uniforme et uni des voisins de la Somalie et d'autres partenaires internationaux en faveur de la réforme et de la stabilisation reste essentiel. Il nous incombe à tous de rester concentrés sur la stabilisation de la Somalie et d'éviter la poursuite d'intérêts étroits qui vont à l'encontre de cet objectif stratégique à long terme.

Annexe XV**Déclaration de M. Dang Dinh Quy, Représentant permanent du Viet Nam auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je salue chaleureusement la participation à la réunion d'aujourd'hui de S. E. M. Mohamed Abdirizak Mohamud, Ministre somalien des affaires étrangères et de la coopération internationale. Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Swan, ainsi que M. Madeira et M^{me} Laranjinha, de leurs exposés éclairants et de leur travail sur le terrain en cette période très difficile.

L'Accord du 17 septembre 2020 portant sur un processus électoral national constitue une avancée remarquable en Somalie. Même si nous sommes conscients de plusieurs faits encourageants qui sont survenus et des progrès qui ont été accomplis grâce à l'accord, nous regrettons qu'il n'ait pas encore été appliqué dans son intégralité. Ce n'est qu'en entretenant un dialogue empreint d'unité et de coopération que la Somalie pourra surmonter les problèmes d'ordre politique, humanitaire et sécuritaire auxquels elle est confrontée. Nous continuons donc d'enjoindre à toutes les parties concernées de redoubler d'efforts pour tenir les engagements qu'elles ont pris.

Concernant les questions à l'examen aujourd'hui, je voudrais aborder les points suivants.

Premièrement, s'agissant de l'unité nationale, nous suivons de près la situation actuelle en Somalie. Nous sommes profondément préoccupés par les tirs d'armes lourdes et les affrontements de vendredi dernier entre l'opposition et les forces de sécurité. Les Somaliens aspirent à la paix, à la stabilité et au développement dans leur pays, et il est temps d'écouter ces aspirations légitimes.

Nous appelons donc toutes les parties concernées à s'abstenir de tout acte susceptible de plonger la Somalie dans le chaos et de mettre en péril la paix et la sécurité dans le pays. Nous voudrions également souligner l'importance de l'unité nationale et de la réconciliation pour la Somalie sur la voie de l'avenir.

Deuxièmement, en ce qui concerne le processus électoral, nous saluons les efforts entrepris par les dirigeants du Gouvernement fédéral somalien et des États membres de la fédération dans le cadre du dialogue sur le processus électoral convenu. Toutefois, nous regrettons que les récents pourparlers entre le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération n'aient pas permis de dégager un consensus sur les questions en suspens.

À cet égard, nous invitons le Gouvernement, les États membres de la fédération et les partis politiques à mettre de côté leurs divergences et à intensifier leurs efforts pour entamer un dialogue inclusif, afin de dégager un consensus politique sur la mise en œuvre du modèle électoral du 17 septembre, qui garantisse un quota de 30 % de représentation politique des femmes et des minorités, avec des modalités et un calendrier d'élections acceptables pour toutes les parties prenantes somaliennes. Nous appelons également l'ONU et la communauté internationale à accroître leur aide financière et technique au Gouvernement somalien pour atteindre cet objectif.

Troisièmement, s'agissant de la résilience pour la sécurité, nous condamnons fermement la violence et les récents attentats terroristes, notamment ceux commis au moyen d'engins explosifs improvisés, et les attentats-suicides très médiatisés perpétrés contre des civils et des représentants du Gouvernement, ainsi que contre l'Armée nationale somalienne et les forces de l'AMISOM. Les auteurs de ces actes violents doivent être traduits en justice.

Nous nous félicitons du transfert des responsabilités en matière de sécurité aux Somaliens. Nous appuyons les opérations menées contre les Chabab par les forces de sécurité somaliennes, l'AMISOM et les partenaires internationaux. À cet égard,

nous appelons les partenaires internationaux à continuer d'appuyer les forces de sécurité somaliennes en leur assurant des formations, en leur offrant du matériel et en renforçant leurs capacités.

Enfin, en ce qui concerne le développement socioéconomique, plusieurs menaces et défis de longue date, notamment les criquets pèlerins, les inondations et la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), ont eu des effets négatifs sur un grand nombre de Somaliens, que la pauvreté chronique et le conflit avaient déjà rendus vulnérables. Le risque d'une propagation exponentielle de la COVID-19 reste également élevé dans tout le pays.

À cet égard, nous appelons les partenaires internationaux à aider le Gouvernement fédéral somalien à atténuer les conséquences socioéconomiques de cette triple menace. Nous ne soulignerons jamais assez combien il importe de lutter contre les problèmes économiques profondément ancrés en Somalie, en particulier en matière de développement agricole. Ce n'est qu'avec une telle aide que le Gouvernement et le peuple somaliens parviendront à surmonter leurs problèmes sur le long terme et à instaurer une stabilité et une sécurité durables.

Avant de conclure, nous voudrions saluer le travail incessant et les efforts inlassables de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie, du Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie, de la Mission de l'Union africaine en Somalie et de l'équipe de pays des Nations Unies en Somalie. Nous voudrions également réitérer notre plein appui à la promotion de la paix, de la stabilité et du développement en Somalie.

Annexe XVI

Déclaration de M. Mohamed Abdirizak Mohamud, Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale de la Somalie

Je tiens tout d'abord à vous féliciter, Madame la Présidente, de l'accession de votre pays à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de février, et à vous souhaiter, ainsi qu'à votre délégation, plein succès. Je félicite également le Représentant permanent de la Tunisie, pays frère, de sa direction exemplaire du Conseil le mois dernier.

Je salue la présence de M. James Swan, Représentant spécial du Secrétaire général pour la Somalie et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie ; de M. Francisco Caetano José Madeira, Représentant spécial pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine ; et de M^{me} Rita Laranjinha, Directrice générale pour l'Afrique du Service européen pour l'action extérieure, et les remercie de leurs exposés.

C'est un grand honneur pour moi de prendre la parole au Conseil de sécurité sur les progrès accomplis par la Somalie et les défis qui restent à relever. Les membres du Conseil de sécurité, ainsi que la plupart des nations partenaires au sein du système des Nations Unies, continuent, tant au niveau bilatéral que multilatéral, de jouer un rôle important dans le développement de la Somalie aux côtés de notre peuple et de notre gouvernement résilients.

Le Gouvernement somalien prend note du rapport du Secrétaire général, António Guterres, sur la situation en Somalie (S/2021/154), qui a été présenté aujourd'hui au Conseil de sécurité. Le rapport décrit succinctement les défis d'ordre politique, sécuritaire et socioéconomique que la nation somalienne doit surmonter afin de poursuivre sur la voie du renforcement de la démocratie, du développement, de la stabilité et de la sécurité en Somalie.

Il importe de noter que le peuple somalien sera à jamais redevable du soutien et des partenariats multiformes qui continuent à contribuer à notre progrès national, en particulier au moment où nous nous acheminons vers un avenir meilleur, un avenir brillant et prometteur fondé sur la conviction inébranlable que nous sommes les maîtres de notre propre destin.

Dans l'impasse politique actuelle concernant la mise en œuvre de l'Accord du 17 septembre, le contexte est important. Le Gouvernement fédéral somalien travaille avec constance et détermination pour organiser des élections fédérales comme le prévoit la Constitution provisoire. Il convient de noter que peu après l'investiture de ce gouvernement, les travaux visant à appliquer le principe « une personne, une voix » ont commencé simplement pour garantir la plus large participation des citoyens au processus de sélection de leurs dirigeants pour la première fois en 50 ans.

Un modèle pratique pour atteindre cet objectif a été conçu et négocié avec les États membres de la fédération avant qu'ils ne signent un accord avec le Gouvernement fédéral somalien en 2018. J'en suis parfaitement conscient, car j'ai mené les négociations au nom du Gouvernement fédéral et en tant que membre du Comité technique de négociation de la fédéralisation, en étroite collaboration avec les États membres de la fédération.

Après cet accord, un projet de loi a été formulé par le pouvoir exécutif sur la base de l'accord et a été présenté pour examen législatif au Parlement fédéral, qui l'a adopté avant que le Président ne le promulgue en février 2020.

Comme l'énoncent l'accord politique et la loi électorale qui a suivi, le processus devait être mené par la Commission électorale nationale indépendante. Cependant, en peu de temps, les dirigeants des États membres de la fédération sont revenus

sur l'accord initial sur la tenue d'élections suivant le principe « une personne, une voix » et ont plutôt exprimé leur préférence pour un modèle de sélection similaire à celui utilisé en 2016, où les dirigeants du Gouvernement fédéral somalien et des États membres de la fédération choisissent en fait les membres des deux chambres du Parlement fédéral, qui deviendront alors les électeurs du Président et des Présidents des deux chambres.

Le processus de sélection est qualifié à juste titre de ferment de la corruption, des irrégularités et du clientélisme favorisés par les élites, dont le seul intérêt est de prendre en otage l'avenir de la Somalie et de maintenir le clientélisme pour une minorité.

Malgré l'impératif moral et politique de mettre en œuvre le modèle électoral convenu, les partenaires internationaux de la Somalie ont fait pression sur le Gouvernement pour qu'il fasse à nouveau des compromis avec les États membres de la fédération, à la suite d'une série de consultations avec les dirigeants des États membres de la fédération qui se sont tenues à Dhuusamarreeb, connues sous le nom de conférence de Dhuusamarreeb 1, 2 et 3.

Une dernière réunion du Comité consultatif national somali à Mogadiscio a permis de conclure un accord politique sur les nouvelles modalités des élections le 17 septembre 2020. Il est à noter que le Gouvernement fédéral, en acceptant le modèle choisi, a non seulement fait un compromis sur les élections suivant le principe « une personne, une voix », mais a également accepté les points suivants, comme l'ont exigé les États membres de la fédération.

Le Gouvernement fédéral somalien voulait que 301 personnes votent pour chaque siège parlementaire, mais les États membres de la fédération en voulaient 101 ; le Gouvernement a accepté.

Le Gouvernement fédéral a proposé que les élections soient organisées dans quatre ou au moins trois localités dans chaque État membre de la fédération afin de chercher à légitimer davantage le nouveau Parlement ; les dirigeants des États membres de la fédération voulaient deux localités, et le Gouvernement fédéral a une fois de plus accepté leur souhait.

Les dirigeants des États membres de la fédération, en particulier les Présidents du Djoubaland et du Puntland, ont été les rédacteurs de cet accord, qui a été salué, loué et approuvé par tous les candidats potentiels à la présidence, les dirigeants des États membres de la fédération, la communauté internationale et tous les acteurs politiques concernés.

Malheureusement, après tout cela, les rédacteurs de l'accord ont continué de refuser de mettre en œuvre l'accord politique, demandant une succession de nouvelles concessions pour répondre aux préoccupations perçues concernant la région du Gedo et les comités électoraux. Cela a également été accepté par le Gouvernement fédéral, et un comité technique représentant toutes les parties prenantes, notamment des représentants ministériels du Djoubaland et du Puntland, a réglé les questions en suspens à Baidoa le 16 février.

Après deux jours de discussions, le comité technique de Baidoa a annoncé un accord, qui a été salué par tous, y compris par la communauté internationale, et le Président Mohamed Abdullahi Mohamed « Farmajo » a invité les dirigeants des États membres de la fédération à se réunir au Comité consultatif national le 18 février à Mogadiscio pour conclure les travaux du comité technique Gouvernement fédéral somalien/États membres de la fédération et mettre pleinement en œuvre l'Accord du 17 septembre, afin que le processus des élections puisse commencer sans plus tarder.

Malheureusement, les deux dirigeants des États membres de la fédération, qui ont été les rédacteurs de l'accord politique du 17 septembre et qui ont toujours fait obstacle à son élaboration finale, ont à nouveau refusé d'assister à la réunion, choisissant une fois de plus de prendre en otage les aspirations du peuple somalien à la stabilité afin de réaliser une transition non démocratique.

En fait, plutôt que de se rendre à Mogadiscio pour assister à la réunion prévue du Conseil consultatif national, les deux dirigeants des États membres de la fédération ont choisi d'apporter un appui tacite à une manifestation prévue par les candidats potentiels à la présidence, que le Gouvernement fédéral a autorisée à condition qu'elle respecte les règles de santé publique et se déroule de manière pacifique, comme le prévoit notre Constitution.

Le Gouvernement reconnaît pleinement le droit de manifester pacifiquement comme un droit garanti par la Constitution. Nous sommes déterminés à donner au peuple somalien la possibilité de s'exprimer et de faire valoir ses revendications sans porter atteinte à l'ordre public ni détruire les biens publics ou privés.

Toutefois, les candidats potentiels à l'élection présidentielle ont non seulement fait fi des mesures du Gouvernement, mais ont clairement choisi la voie de l'illégalité et de l'insurrection. Ils ont choisi de créer une milice dans les rues de Mogadiscio ; d'ailleurs, le chef de cette milice a déclaré ouvertement ceci en public : « Il n'y a pas de Gouvernement, et nous prenons le contrôle ».

Ce n'est pas surprenant, car dans la nuit du 8 février, les chefs du groupe d'opposition ont déclaré qu'il n'y avait pas de Gouvernement en Somalie, ce qui n'est pas vrai étant donné que le Parlement a adopté la loi électorale sur la base de l'accord politique qui, en vertu de l'article 3, énonce clairement que les pouvoirs législatif et exécutif ont la pleine autorité ; en outre, l'exécutif est responsable de la gestion des élections précisément pour éviter une vacance du pouvoir.

Ces actes ont entraîné la mort de membres de notre personnel de sécurité, qui ont prêté le serment de protéger la nation somalienne contre les ennemis, tant étrangers que nationaux. Je présente mes condoléances et exprime la gratitude de la nation à leurs familles et à leurs proches, et je souhaite un prompt rétablissement aux blessés.

Le peuple somalien est las de la guerre et aspire à la stabilité, à la sécurité et à un Gouvernement qui représente vraiment ses aspirations. La clef pour y parvenir, c'est que des élections libres et équitables soient tenues, comme convenu par toutes les parties le 17 septembre et arrêté définitivement par le comité technique de Baidoa il y a une semaine à peine.

Nier la vérité ne change rien aux faits, et je crains que ce que nous avons ici, c'est une opposition dont le seul intérêt, sur ordre de forces extérieures, est de faire diversion en se basant sur le fait que leur seul objectif politique a toujours été de provoquer une crise politique afin de fomenter le désordre constitutionnel. Le fait est que la seule façon d'engager une transition politique est d'organiser des élections, et non de brandir des menaces ou de prétendre incongrument à une régression politique et sociale vers une ère douloureuse à laquelle le peuple somalien n'acceptera jamais de retourner.

La vérité toute simple est qu'aucun des nombreux appels antidémocratiques à la destitution d'un président en exercice sans élections, l'axe d'instabilité étranger appuyant l'opposition ni la menace de violence ne détermineront le destin de la nation somalienne.

Le destin de la Somalie sera déterminé par le peuple somalien, qui a la confiance, l'expérience et la détermination nécessaires pour faire en sorte que ce qui attend la Somalie ne soit jamais la douleur du passé.

Malheureusement, le Gouvernement fédéral somalien croit fermement qu'il y a une ingérence étrangère flagrante dans les affaires politiques intérieures de la Somalie, tant de la part des pays qui prétendent aider à stabiliser la Somalie que de ceux qui offrent une récompense princière afin de saboter et de retarder intentionnellement le processus électoral dans l'espoir d'un changement de dirigeants.

Cet axe d'influence étrangère a clairement pour stratégie de retarder la tenue des élections en contraignant les deux derniers dirigeants des États membres de la fédération à refuser l'accord afin de laisser la place à des candidats potentiels à la présidence, dans le but de semer la discorde. Aujourd'hui même, les candidats potentiels à la présidence ont annoncé la tenue d'une manifestation vendredi prochain, clairement programmée pour coïncider avec cette réunion, dans l'espoir de faire craindre l'Armageddon.

Je tiens à assurer aux membres du Conseil que les candidats potentiels à la présidence ont bénéficié et continueront à bénéficier de la liberté et de l'espace politique nécessaires pour exprimer leurs vues, et que les organes gouvernementaux, ainsi que les forces de sécurité, rempliront leur devoir légal de protéger le public contre les forces obscures de l'extrémisme et l'ennemi silencieux, de la pandémie, lorsqu'ils exprimeront ouvertement leur avis. Toutefois, la sécurité et le bien-être du peuple somalien resteront primordiaux, et aucune insurrection armée sous le couvert d'une manifestation politique ne sera tolérée.

Il ne fait aucun doute que les élections auront lieu lorsque les deux derniers dirigeants des États membres de la fédération auront approuvé la version définitive de l'Accord du 17 septembre négocié par leurs représentants techniques respectifs. Une fois le consentement de ces deux dirigeants obtenu, le Gouvernement fédéral somalien sera prêt et apte à commencer à organiser le scrutin dans le mois qui suit.

Le Président somalien invite de nouveau les dirigeants du Puntland et du Djoubaland à se joindre à la réunion consultative qui se tiendra à Mogadiscio, en vue d'arrêter la version définitive des recommandations du comité technique. L'achèvement du processus électoral fondé sur le dialogue et le compromis est indispensable pour la paix et la prospérité du peuple somalien.

S'agissant de l'évolution des conditions de sécurité, vaincre les Chabab reste la principale priorité de la Somalie en matière de sécurité. Nous avons engagé une lutte fructueuse contre une organisation terroriste internationale résolue aux ambitions régionales et mondiales. Grâce au courage et aux sacrifices de l'Armée nationale somalienne et des contingents de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), les Chabab en sont réduits à mener des attaques opportunistes contre des cibles vulnérables. De nombreux complots visant à tuer des innocents ont été déjoués, et maints membres des Chabab ont été tués, capturés ou arrêtés.

Malgré le courage dont font montre les soldats de l'AMISOM en Somalie, nous devons impérativement continuer à travailler avec nos partenaires internationaux afin de constituer et développer une armée et une force de police nationales somaliennes bien formées, équipées et financées pour protéger nos citoyens et contribuer au renforcement de la stabilité régionale. Nous sommes reconnaissants à tous les partenaires qui nous aident activement à concrétiser cet objectif fondamental.

En effet, l'an 2021 sera une année charnière pour la Somalie. Nous avons achevé et révisé le plan de transition pour la Somalie, qui a été salué par le Conseil de sécurité et qui trace une voie claire pour le transfert des responsabilités en matière de sécurité de l'AMISOM aux forces de sécurité somaliennes. Il est important que l'AMISOM soit en mesure d'atteindre ses objectifs et de relever les défis actuels. Nous entendons par là, premièrement, la reconfiguration des forces de l'AMISOM de sorte qu'elles soient plus mobiles et suffisamment agiles pour soutenir les capacités offensives des forces de sécurité somaliennes ; deuxièmement, le passage d'une présence sectorielle unique des forces des pays fournisseurs de contingents à une présence mixte dans tous les secteurs, afin d'améliorer le commandement et le contrôle ;

et, enfin, une plus grande coordination et des opérations conjointes entre l'AMISOM et les forces de sécurité somaliennes pour permettre une direction somalienne des opérations. En d'autres termes, le prochain concept d'opérations de l'AMISOM devra prendre effectivement en compte l'objectif du plan de transition de la Somalie.

S'agissant du développement économique, le Gouvernement fédéral somalien a donné la priorité aux réformes économiques en vue d'alléger le fardeau intenable de la dette nationale pour le peuple somalien. Grâce à d'importants efforts nationaux et en collaboration avec des partenaires bilatéraux et multilatéraux, la Somalie a mené à bien des programmes de réforme économique successifs sous la houlette du Fonds monétaire international pour atteindre le point de décision dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés au début de 2020. Cela a été une réalisation considérable, qui se traduit aujourd'hui par la mise en place d'un programme de suivi, la facilité élargie de crédit, qui reste axé sur le renforcement de la gestion des finances publiques, l'augmentation des recettes intérieures en vue de la viabilité budgétaire, la gestion des dépenses à un niveau viable, la bonne gouvernance et les réformes du secteur financier.

En outre, nous avons adopté des dispositions législatives et réglementaires pour institutionnaliser la bonne gouvernance et la gestion économique durable, afin de consolider les réformes économiques. Nous sommes déterminés à rester sur la bonne trajectoire de réforme afin d'atteindre le point d'achèvement et, nous l'espérons, d'obtenir une annulation de la dette. Cela, combiné aux enseignements que nous avons tirés et aux systèmes et processus que nous avons mis en place tout au long du processus de réforme économique, doit conduire la Somalie sur la voie du développement durable, des perspectives et de la prospérité.

Parallèlement à l'amélioration des conditions de sécurité et aux avancées politiques et économiques enregistrées jusqu'à présent, la Somalie a également accompli des progrès constants dans le processus d'édification de l'État, notamment grâce au processus de révision constitutionnelle et à la prévention et au règlement des différends. La Somalie a également répondu efficacement à la triple menace posée par les criquets pèlerins, les inondations et la pandémie mondiale de maladie à coronavirus, qui continue d'avoir de graves répercussions sur la santé et la stabilité économique de la Somalie et de son peuple. La Somalie continue d'appeler de ses vœux la solidarité mondiale et un accès équitable aux vaccins en cette période extrêmement difficile et précaire pour toutes les populations.

En conclusion, la Somalie a vraiment parcouru un très long chemin, alors que beaucoup pensaient qu'elle ne franchirait même pas les premiers obstacles. Le succès économique de la Somalie est le fruit d'efforts collectifs du Gouvernement et du peuple somaliens et de nos précieux partenaires internationaux. Le peuple somalien est résilient et déterminé à bâtir un avenir meilleur dont il pourra être fier.

En matière politique, le processus politique de la Somalie a été engagé et approfondi par nos partenaires internationaux. Cependant, depuis 2012, et en particulier ces quatre dernières années, les dirigeants somaliens se sont occupés de questions politiques complexes sans la supervision de la communauté internationale. Cela a permis au peuple somalien de prendre confiance dans sa gouvernance et ses dirigeants. De surcroît, malgré les récents événements, l'invitation adressée par le Président aux deux dirigeants restants des États membres de la fédération tient toujours.

Parce que la reconstruction d'une Somalie inclusive, progressive et prospère est fondamentale pour tous les Somaliens, le Gouvernement s'engage à honorer ce noble objectif en organisant des élections libres et régulières, tout en continuant à protéger la santé physique et l'avenir du peuple somalien sur le plan financier.